

Senlis.ensemble

#354 • janvier / février 2021



NOUVEAU SENLIS ENSEMBLE,
NOUVELLE ANNÉE 2021

www.ville-senlis.fr •   

IN&FI
CRÉDITS

PRÊT
IMMO

RACHAT
CRÉDITS

PRÊT
PRO

Votre courtier en crédit

HORAIRES :
du mardi au vendredi
9h-12h / 14h-19h
Samedi
matin

4 Place Henri IV - 60 300 SENLIS
Tél : 03 44 66 17 42 / senlis@inandfi.fr
www.senlis.inandfi-credits.fr

Orpi

Des femmes et des hommes
pour votre bien

TRANSACTION - LOCATION
GESTION - SYNDIC

Meilleurs vœux
pour 2021

EXCLUSIVITÉ



SENLIS - Quartier Hôpital

Studio avec garage. Belle pièce de vie donnant sur une cuisine aménagée et équipée, salle de bain avec wc, chauffage individuel, balcon. Idéal investisseur. **VENDU OCCUPÉ.**

DPE : D

Prix : 110 000 €

À 8 mn de SENLIS

Maison ancienne de pays vendue avec un projet de rénovation avec séjour et cuisine ouverte au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage, deux chambres dont une avec accès terrasse bien orientée, salle d'eau. Local débarras et cave. DPE vierge

Prix : 262 000 €



EXCLUSIVITÉ



SENLIS - Gâtelière

Appartement lumineux type 4 pièces en étage (ascenseur) et au calme: séjour double donnant sur balcon orienté ouest, placards, 3 chambres, salle de bains et buanderie, cave. Stationnement facile. Eau et chauffage compris..

DPE : C

Prix : 189 000 €

AGENCE ORPI
SAINT FRAMBOURG

77 rue de la République
60300 Senlis

Tél. : 03 44 60 09 09

E-mail : orpi.sainframbourg@orpi.com
www.orpi.com/orpi.sainframbourg/

PLAILLY

Belle demeure ancienne avec salon, Salle à manger/cuisine et 4 chambres, cave, garage et jardin. Parquet, cheminée et moulure. A 15 min de CDG et 30 km de Paris. DPE : D

Prix : 315 000 €



#1

MONDIAL¹
DES VERRES DE
LUNETTES

VOIR PLUS PRÉCISÉMENT.
VIVRE PLUS INTENSÉMENT.

DISPOSITIFS MÉDICAUX. CONSULTEZ VOTRE OPHTHALMOLOGISTE OU VOTRE OPTICIEN POUR PLUS D'INFORMATION. * Source : Euramonitor, données 2017. Valeur marchande dans la catégorie des verres ophtalmiques. La marque représente les verres progressifs. ** Ce contrôle ne constitue pas un examen médical et pourra être réalisé sur des personnes de plus de 16 ans. Une consultation régulière chez l'ophtalmologiste est recommandée. © Essilor International - SAS au capital de 277 845 100 € - 147, rue de Paris 92229 Charenton-le-Pont - RCS Créteil 439 769 654. Essilor® et Varilux® sont des marques déposées par Essilor International. Sous réserve d'erreurs typographiques, images non contractuelles. Toutes les marques citées appartenant à leur propriétaires respectifs. Crédit photo : DR - photo retouchee - 11660 - GE Communication pour Essilor, 12-2020.


essilor
Varilux®

VENEZ TESTER VOTRE
VUE GRATUITEMENT**

SUR RENDEZ-VOUS



Optique 3000

SENLIS

19, place de la Halle - SENLIS

Tél. : 03 44 53 23 24

  www.optique3000.fr





6 UNE QUATRIÈME FLEUR
POUR SENLIS



8 LA PROXIMITÉ AU CŒUR
DE LA POLITIQUE MUNICIPALE



12 LES NOUVELLES DIMENSIONS
DE L'ACTION SOCIALE



10 INTERNET ET
RÉSEAUX SOCIAUX :
SENSIBILISATION DANS
LES ÉCOLES



18 TRAVAUX
DE CONFORTEMENT
DES DIGUES DE LA NONETTE



20 LA MÉDIATHÈQUE
LANCE SON PRIX BD



30 PORTRAIT
DE MARIN GRISON,
JEUNE DESSINATEUR
SENLISIEN



Pascale **LOISELEUR**
Maire de Senlis

édito

2020 fut une période difficile en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Mais l'année fut marquée par un élan de solidarité considérable pendant les périodes de confinement. Différents acteurs ont œuvré collectivement en ce sens avec beaucoup de créativité : associations, commerçants, particuliers... Nous avons une pensée particulière pour tous les professionnels de santé, impliqués quotidiennement dans la lutte contre le virus. Plusieurs agents du Groupement Hospitalier Public du Sud de l'Oise (GHPSO) vont ainsi être distingués prochainement par l'obtention de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du mérite. C'est donc l'ensemble de l'hôpital qui est reconnu au travers de distinctions individuelles pour la gestion exemplaire de cette situation sans précédent.

Nous tenons à vous remercier pour la solidarité dont vous avez fait preuve et votre sens des responsabilités, qui nous permettront de dépasser ensemble la crise sanitaire.

Cette année nous a également démontré l'importance de renforcer encore les liens entre les Senlisiens et la municipalité. Aussi, l'équipe municipale a-t-elle travaillé durant tout le dernier trimestre sur l'établissement des conseils de quartier, associant les habitants, les représentants d'associations de quartier et les élus, afin de réfléchir ensemble et de co-produire des réalisations susceptibles de convenir à tous. Ils seront instaurés durant le 1^{er} semestre 2021.

La proximité est au cœur de notre engagement car une ville n'est véritablement humaine que si elle porte attention à tous et propose une qualité de vie avec des infrastructures modernisées et adaptées. Aussi, début 2021, 114 logements en accession et en location seront livrés dans l'EcoQuartier, tout comme un parking public couvert de 150 places. La gare routière commencera à être aménagée en Pôle d'Échange Multimodal (PEM), et la réfection de la deuxième partie de la rue des Jardiniers sera réalisée. Le quartier Beauval, tout comme le quartier Ordener, poursuivra sa recomposition urbaine, par exemple par la création de nouveaux espaces publics, par une extension de la maternelle pour y accueillir l'offre de restauration scolaire des petits et par de nouveaux logements diversifiés.

Nous formons le vœu que 2021 soit une année plus heureuse et apaisée que la précédente et que chacune et chacun d'entre vous puisse rester en bonne santé.

PERMANENCES DE PASCALE LOISELEUR

En mairie le jeudi à partir de 14h30.
Prise de rendez-vous du lundi au vendredi
à l'accueil du cabinet du Maire ou par
téléphone au 03 44 32 00 11.

CONSEIL MUNICIPAL

- Jeudi 11 février 2021
Suite à l'évolution de l'actualité sanitaire,
le lieu et l'heure seront précisés
quelques jours avant la date.

RENCONTREZ VOS ÉLUS

www.ville-senlis.fr/Les-Elus



MAIRIE DE SENLIS
Place Henri IV
60300 Senlis
Tél. : 03 44 53 00 80

Mail : mairie@ville-senlis.fr

Site : www.ville-senlis.fr

Heures d'ouverture :

- Du lundi au vendredi 8h30 - 12h
et 13h30 - 17h30 (Service
citoyenneté fermé les lundis après-
midi)
- **Direction de l'aménagement** :
9h - 12h ou sur RDV
- **Le samedi permanence**
État-Civil 9h - 12h

ÉLUS DE QUARTIER

- **Val d'Aunette / Gâtelière / Arènes** : Sylvain LEFEVRE / Françoise BALOSSIER
- **Brichebay** : Véronique LUDMANN / Régine MAUPAS
- **Centre** : Benoît CURTIL / Marie-Christine ROBERT / Philippe GAUDION
- **Fours à Chaux / Bigüe / Villemétrie** : Patrice REIGNAULT / Isabelle GORSE-CAÏLLOU
- **Bon Secours** : Elisabeth SIBILLE / Ghyzlaine VALLER
- **Villevert** : Patrick GAUDUBOIS / Martine PALIN SAINTE AGATHE

Environnement

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS : SENLIS ATTEINT LA 4^e FLEUR

C'est la récompense ultime. Le jury du concours des Villes et Villages Fleuris a décerné le label "4 fleurs" à Senlis. Une distinction qui vient saluer l'ensemble des actions menées par la commune en faveur de la qualité du cadre de vie des Senlisiennes et des Senlisiens.



Le jury du Label Villes et Villages Fleuris en visite dans le jardin du Bastion de la Porte de Meaux

La réponse était attendue avec impatience. Elle est finalement arrivée le 2 novembre par voie postale. Suite au passage du jury du Concours des Villes et Villages Fleuris à Senlis le 8 septembre 2020, la commune s'est officiellement vue notifier l'obtention d'une 4^e fleur. Un Graal difficile à atteindre pour les candidats, tant l'exigence est élevée pour avoir le droit d'apposer les 4 petites fleurs rouges sur ses panneaux d'entrée de ville. Dans l'Oise, seules cinq municipalités ont cet honneur : Bailleur-sur-Thérain, Beauvais, Compiègne, le petit village de Rémérangles et bien entendu Senlis. Une petite fleur en plus qui souligne le grand investissement des agents de la ville, techniciens et jardiniers, concrétisant leurs mois de travail et leur volonté d'offrir aux Senlisiens cette belle récompense.

DU FLEURISSEMENT... MAIS PAS SEULEMENT

Loin de ne juger que l'aspect végétal, le concours récompense les villes pour leur démarche globale de valorisation des lieux de vie sur la base de critères très précis. Il évalue la présentation du patrimoine végétal et du fleurissement, mais également la cohérence des aménagements paysagers selon les différents lieux de la commune, les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité. En complément, sont observées les actions favorisant la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...), ou encore les actions d'animation et de promotion de la démarche communale auprès de sa population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Un jury comblé

Dans le courrier reçu par la municipalité, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) détaille le choix du jury national. Celui-ci estime notamment que "le centre historique - classé secteur sauvegardé - recèle des trésors comme les sept jardins secrets, les ruelles pavées, ou encore les nombreux monuments architecturaux et historiques". Il salue une gestion "remarquable" des espaces verts et assure que "les massifs floraux sont bien répartis sur la commune et adaptés aux lieux" et que "les compositions de plantes vivaces et d'arbustes sont bien réalisées". Le courrier félicite Senlis pour la "belle richesse" de son patrimoine arboré, et loue la qualité du travail des agents municipaux. "Le parc du château royal ou encore le nouveau jardin du Bastion de la porte de Meaux expriment bien le talent de vos équipes", écrit ainsi le CNVVF. Enfin, le jury a apprécié les nombreux partenariats noués par la municipalité et les actions conduites aux côtés des habitants. Et de conclure : "Senlis est bel et bien un joyau dans un écrin de verdure, une ville attractive où il fait bon vivre".

+ de **100 ha** d'espaces verts dont **10 hectares** d'un seul tenant avec le Parc écologique

10 000 m² de massifs, couverts de plantes et de fleurs

20 ha de gestion raisonnée et extensive (Parc écologique, mail Saint Martin, marais de Villevert, parcours de Santé...)

+ de **5 500** arbres d'essences variées

20 jardiniers

Un bouquet d'actions pour un cadre de vie remarquable

Pour satisfaire aux exigences du Concours des Villes et Villages Fleuris, Senlis a pu s'appuyer sur son éco-exemplarité, avec une stratégie portée au quotidien par les 20 agents du service des espaces verts. Parmi les mesures mises en place, un plan de gestion différenciée des espaces, l'adoption d'une politique "zéro phyto", l'usage de méthodes alternatives pour le désherbage, l'abandon de l'arrosage automatique ou encore le développement de "l'éco-pâturage", c'est-à-dire l'utilisation de moutons pour l'entretien de certains espaces.

Une démarche environnementale également incarnée par la création d'une voie verte traversant la commune d'Est en Ouest sur l'ancienne voie SNCF, ou à travers le parc écologique, qui s'étend sur 10 hectares dédiés à la biodiversité et à l'écologie. Celui-ci accueille notamment un rucher. La Ville dispose également d'un plan de gestion du patrimoine arboricole, fort de plus de 5 500 arbres, dont certains centenaires. Celui-ci vise à la fois à mener un projet pour la conservation et la mise en valeur des structures arboricoles de la ville, et à programmer les futures interven-

tions. À noter que les services plantent de plus en plus d'arbres fruitiers, choisis pour les ressources qu'ils peuvent apporter. La commune n'a toutefois pas travaillé que sur le fleurissement. Afin de valoriser son riche patrimoine historique et architectural, à l'image de ses remparts gallo-romains du III^e siècle ou de ses 17 kilomètres de voies pavées, Senlis a travaillé à embellir son cœur de ville, dans l'objectif de donner plus de couleurs à ce quartier très minéral.

DE NOMBREUX PARTENAIRES

L'autre force de la commune est sa capacité à promouvoir son action et à mobiliser différents partenaires. Senlis travaille par exemple avec le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement (CPIE) ou le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Oise, qui lui offrent un accompagnement et un soutien afin de mettre en œuvre une gestion plus durable. Autres interlocuteurs réguliers, le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, associé à tous les grands projets, le Syndicat de la Nonette ou encore les Jardins familiaux.



L'environnemental au service du social

À Senlis, le végétal apporte un intérêt à la fois environnemental et social. Ainsi, la commune met un point d'honneur à associer autant que possible la population à son action. Une démarche qui encourage chacun à devenir acteur de sa ville, mais également à mieux respecter les espaces paysagers. Outre les réunions de quartiers et déambulations, la municipalité a par exemple lancé une démarche participative en 2016, visant à fleurir les espaces interstitiels le long des trottoirs ou dans les anfractuosités des rues pavées, ou mené des actions en faveur du compostage en pied d'immeuble.

Elle a également multiplié les aménagements afin de rendre certains espaces verts aux habitants, par exemple avec l'installation de tables en palettes créées par les services techniques. Un engagement écologique et social également incarné par les 340 jardins familiaux, encadrés par une charte prônant les bonnes pratiques, notamment en matière de désherbage.



Proximité

DES ACTIONS ET DES PROJETS POUR UNE PROXIMITÉ RENFORCÉE

Senlis place la notion de proximité au cœur de sa politique municipale en créant une délégation dédiée. Instauration de conseils de quartier, mise en place d'une « journée citoyenne », d'une « heure civique »... Les propositions sont nombreuses et la municipalité entend ainsi renforcer le lien entre élus, habitants, associations...



Une élue en charge de la proximité

Florence Mifsud a été désignée comme 9^{ème} adjointe au Maire, en charge des conseils de quartier et des relations avec les associations de quartiers, de la Proximité, du Jumelage. « Comme il s'agit d'une nouvelle délégation, tout est à construire. Sa complexité réside dans le fait qu'elle est transversale. Je travaille avec les services de la jeunesse, de la communication, de la culture, de l'action sociale ou les services techniques. Il faut fédérer les différents référents autour de notre projet global en matière de proximité et s'approprier des méthodes de travail. À titre personnel, il s'agit avant tout d'un engagement citoyen, entre autre guidé par mon parcours professionnel. J'ai longtemps enseigné à Senlis. Ma carrière s'est achevée à Creil, comme directrice d'école J'y ai travaillé avec beaucoup d'enthousiasme, dans un contexte à la fois très différent, très formateur et humainement très riche. À mes yeux, il est important que le prisme de l'enfant, dès le plus jeune âge soit pensé, réfléchi au sein de la politique que nous souhaitons mettre en place. À travers les valeurs du respect, de la tolérance, du bien vivre ensemble, nous accompagnerons ainsi nos jeunes afin qu'ils deviennent les citoyens éclairés et épanouis de demain. »

➔ Retrouvez l'interview de Florence Mifsud : www.ville-senlis.fr/paroles

La consolidation et l'amélioration permanente de la proximité avec les Senlisiens sont des axes majeurs de la politique municipale. Une volonté qui s'est traduite dès le début du mandat par la création d'une toute nouvelle délégation d'adjoint, spécialement conçue pour permettre de coordonner des actions dans des domaines aussi variés que le cadre de vie, le lien avec les associations, le scolaire, la jeunesse, la culture... C'est à Florence Mifsud qu'a été confiée cette mission aux projets transverses.

DES CONSEILS DE QUARTIER POUR MIEUX ÉCHANGER

La nouvelle adjointe et la municipalité ont déjà pu travailler à la création de Conseils de quartiers qui offriront un espace d'échanges entre les élus municipaux, les habitants, des représentants des différents secteurs de la commune. À noter que les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) seront également conviés participer.

Favoriser l'échange entre les habitants, toutes générations confondues, fédérer les énergies, créer du lien en plaçant le citoyen en tant qu'acteur de sa ville, tels sont les objectifs que la Ville souhaite promouvoir. Comment ? En proposant au sein de cette instance des projets tels que :

- la création d'une « Journée citoyenne » avec l'idée que chacun, selon ses talents, ses possibilités, peut s'impliquer dans la vie de sa commune (fleurir les pieds de mur, nettoyer un espace public...)

- l'instauration de « L'heure civique » qui consiste à donner une heure par mois de son temps pour une action de solidarité dans son quartier (aider au bricolage, apprendre internet, faire les courses, tenir compagnie, soulager un aidant...)
- des rencontres inter quartiers sur des thématiques suggérées et validées au sein de cette instance.

LE RENFORCEMENT D'OUTILS EXISTANTS

En parallèle, la Commune compte s'appuyer sur des supports déjà en place tels que « La Lettre aux Senlisiens ». Créée durant le premier confinement, afin de diffuser une information concise, factuelle et pratique à tous les habitants, elle est appréciée de tous. Elle vient en complément du magazine municipal « Senlis Ensemble ».

Il s'agira également de donner un nouveau souffle à « la fête des voisins » qui permet non seulement de créer et d'entretenir du lien social mais aussi de développer la convivialité.

En matière de relations avec les associations et ses différents partenaires, Senlis continuera d'organiser les États généraux des associations, ainsi que l'incontournable Forum des associations.

Les échanges culturels avec les villes jumelées de Montale en Italie, Langenfeld en Allemagne et Kiev-Petchersk en Ukraine seront eux aussi pérennisés.



Prévention

LE BON USAGE DES RÉSEAUX SOCIAUX ET D'INTERNET, ÇA S'APPREND !

En 2020, la ville a intensifié ses interventions dans les écoles pour sensibiliser les plus jeunes aux pièges des réseaux sociaux et de l'addiction aux jeux vidéo. Une initiative plébiscitée par l'ensemble de la Communauté enseignante.



De nombreux enfants ont probablement trouvé un smartphone ou une tablette au pied du sapin... Mais une fois connectés aux réseaux sociaux, les écoliers âgés d'à peine dix ans sauront-ils maîtriser les risques liés à leur usage, malgré l'interdiction des portables dans les écoles et les collèges ? Face à cette question brûlante et à l'inquiétude de la communauté éducative, la ville de Senlis s'est engagée il y a deux ans dans une campagne de prévention auprès des classes de CM2 qui s'est étendue en 2020 aux CM1 et CE2. Le bilan s'avère très positif.

LA PRÉVENTION, AU PLUS TÔT

« Cette campagne a été mise en place suite aux recommandations du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) où les Principaux des trois collèges senlisiens avaient suggéré, en juin 2018, d'intervenir bien avant l'entrée au collège. C'est ce que nous avons fait en organisant un premier cycle de 4 interventions en 2019, qui s'est poursuivi en 2020 avec 8 nouvelles interventions », rappelle Elisabeth Sibille, adjointe au maire déléguée à la petite enfance, à l'éducation et à la jeunesse.

La ville s'est adjoint les services de Lionel Warnault, intervenant spécialisé, coordinateur numérique pour la Ligue de l'Enseignement et responsable du Fab Lab de la MJC de Méru, qui a su nouer un

dialogue très constructif avec les enfants autour d'un exposé interactif de qualité. « Nous avons eu de très bons retours des enseignants qui sont très favorables à ces actions de prévention en direction des plus jeunes sur les risques du numérique, de l'Internet et des jeux vidéo », confirme Elisabeth Sibille.

LES RÉSEAUX SOCIAUX : LE RISQUE, C'EST CE QU'ON Y MET

Car l'usage des smartphones est quasi généralisé dès le CE2. « Lorsque l'intervenant demande aux écoliers s'ils disposent d'un mobile et s'ils sont connectés à l'Internet, même dans l'intimité de leur chambre, tout le monde lève la main. Les enfants posent énormément de questions sur les thèmes du harcèlement, du respect de la vie privée, de l'accès aux images pornographiques. De plus en plus confrontés aux dérives des réseaux sociaux qu'ils utilisent, ils ont conscience des risques et sont demandeurs d'informations et de recommandations, c'est très clair », constate Elisabeth Sibille.

Quel message à retenir de cette initiative ? « Les enfants comme les adultes doivent savoir qu'ils sont totalement responsables de ce qu'ils diffusent sur Internet. Quand on fait une erreur avec les réseaux sociaux en diffusant par exemple une photo ou une vidéo, elle laisse des traces », avertit l'élue.

Le cycle de séances de sensibilisation aux risques du numérique s'est conclu le 7 janvier dernier au groupe scolaire de Brichebay. Cette campagne de prévention se poursuivra en 2021, dès que le futur Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance prendra ses marques, en remplacement du CLSPD, à l'échelle intercommunale désormais.

en bref

● Le Service Jeunesse reprend son rythme

Fermé depuis le mois de septembre en raison notamment des contraintes sanitaires, le Service jeunesse a pu rouvrir le 16 décembre dernier et accueillir les jeunes pendant les vacances scolaires de Noël. Les jeunes ont toutefois été privés des traditionnelles sorties organisées par l'équipe d'animation et se sont tournés vers des activités plus originales, telles que la confection de pain pour les fêtes de Noël.

● Le Conseil Municipal des Jeunes auprès des anciens... grâce à la vidéo

Pas de visites des jeunes élus du CMJ auprès des seniors cette année. En raison de la crise sanitaire, ils n'ont pas pu participer aux traditionnelles distributions des colis de Noël auprès des personnes âgées, mais ont trouvé l'astuce pour apporter un peu de chaleur et de réconfort à leurs aînés. Avec les moyens vidéo du Service Jeunesse, un groupe de 8 jeunes a enregistré un touchant message de soutien et de solidarité qui a été diffusé pendant les séances de distribution dans les résidences de la ville. Pour rappel, les 15 collégiens qui avaient été élus en décembre 2018 effectueront une année de mandat supplémentaire jusqu'en décembre 2021, les élections du nouveau CMJ n'ayant pu être organisées fin 2020.

➔ infos : www.ville-senlis.fr/CMJ

Les écoles de la ville sous haute protection

Tous les personnels des groupes scolaires, des services périscolaires et des structures petite enfance sont désormais équipés de la balise d'alerte ultra-réactive « My Keeper ».

C'est une start-up du Sud de la France qui a fourni à la ville la solution idéale pour répondre aux exigences de protection des établissements publics et tout particulièrement des écoles, renforcée avec l'application du plan Vigipirate. « Nous avons découvert la technologie et les services mis au point par l'entreprise « My Keeper » lors d'une visite au Salon des maires de 2019 et l'offre collait en tout point à nos besoins », explique Élisabeth Sibille, Adjointe.

ALERTE IMMÉDIATE

Le principe de cette innovation : une petite balise portable qui permet d'émettre une alerte, d'une simple pression sur un bouton doublée d'une possibilité de message vocal, instantanément diffusée à la Police municipale et aux patrouilles mobiles

via GSM. Un centre de télésurveillance est également alerté, de même que l'ensemble des porteurs d'une de ces balises, par envoi d'une alerte doublée d'un SMS. Les services de la mairie sont également connectés au système et peuvent envoyer une alerte ou un message d'urgence à l'ensemble des balises.

Toutes les classes maternelles et élémentaires de Senlis, ainsi que les restaurants scolaires et accueils de loisirs en ont été progressivement équipés depuis 2019, de même que 6 guichets d'accueil en Mairie. « Ce système nous met désormais en conformité totale avec les exigences du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) prenant particulièrement en compte les risques d'intrusion et de violences au sein des écoles et des établissements recevant du public », précise Élisabeth Sibille.

Budget 50 000 €

C'est le montant total de l'investissement que la ville a consacré à la mise en place de ce système d'alerte.

2019 avait permis l'équipement des groupes scolaires de Brichebay et Séraphine Louis.

L'extension du dispositif à l'ensemble des groupes scolaires et services périscolaires, ainsi qu'aux haltes-garderies du Val d'Aunette et de Brichebay et au multi-accueil du Petit chaperon rouge s'est, quant à elle, effectuée en 2020.

LIVRAISON IMMINENTE !



À SENLIS, DANS L'ÉCO QUARTIER : TOUTES DERNIÈRES OPPORTUNITÉS !


Promotion immobilière
www.aubarne.fr

3 appartements T5 en duplex, beaux volumes, lumineux, avec balcon et box en sous-sol. Visite possible sur rendez-vous. A partir de 420 480€

Plus d'infos  **03 44 53 95 35**
contact@aubarne.fr

LES NOUVELLES DIMENSIONS DE L'ACTION SOCIALE À SENLIS

Ne plus limiter le champ de l'action sociale aux seules aides matérielles en faveur des plus démunis : c'est le nouveau cap fixé par la ville, dans un esprit de proximité renforcée. Du soutien des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, en passant par la médiation, la lutte contre la fracture numérique ou encore l'accompagnement des personnes isolées, un mot d'ordre : mieux vivre ensemble et permettre aux plus fragiles de participer pleinement à la vie de la cité.



Comprendre, accompagner, informer, Senlis s'engage

En signant la charte « Ville aidante Alzheimer » avec l'association France Alzheimer de l'Oise, Senlis affirme sa volonté de briser la spirale qui conduit à l'isolement des malades et parfois de leurs aidants.

« Avec plus d'un million de malades et 225 000 nouveaux cas par an, la maladie d'Alzheimer est l'une des pathologies les plus redoutées des Français, mais elle ne doit pas éloigner celles et ceux qui en souffrent de toute vie sociale ». Ces mots de Didier Gamain, président de l'Association France Alzheimer Oise, ont clairement résumé l'esprit de la démarche initiée il y a un an avec la ville de Senlis et le CCAS, afin de favoriser l'inclusion des malades, ainsi que l'accompagnement de leurs familles et de leurs aidants.

« La signature de cette charte ne constitue pas le point de départ d'une action nouvelle en faveur de nos aînés, mais la reconnaissance du travail déjà accompli par les bénévoles de l'association, en lien avec les élus et les services sociaux de la ville. Elle fixe également des objectifs précis qui permettront de pérenniser les actions déjà mises en place et de poursuivre les démarches de sensibilisation du public, y compris en milieu scolaire », a de son côté précisé Pascale Loiseleur, Maire de Senlis.

Cafés Mémoire

Parmi les initiatives déjà engagées et que la charte propose de pérenniser : les ateliers mémoires qui permettent de regrouper des personnes atteintes par la maladie et leurs proches pour des échanges et ateliers à la fois informatifs et conviviaux. « Ces réunions qui ont lieu tous les 3^{es} jeudis du mois au Pub Saint-Louis permettent de briser l'isolement, de maintenir un lien avec l'extérieur, de partager les difficultés pour mieux les surmonter. La ville de Senlis nous a apporté une aide déterminante pour concrétiser ce projet », selon Jean-Claude Corbinais, représentant local de France Alzheimer Oise, à l'initiative de ces cafés. L'association est également présente chaque année au Salon de l'autonomie, organisé dans les murs de la résidence autonomie Thomas Couture. En 2019, elle a proposé une soirée ciné débat au cinéma Jeanne d'Arc. En 2020, la reconduction de cette manifestation a malheureusement dû être annulée, en raison de la crise sanitaire.

Sensibilisation pour tous les publics

Continuité des actions mais également volonté de progression. Parmi les pistes évoquées à l'occasion de la signature de la charte, celle d'une plus grande sensibilisation des agents communaux par le biais d'actions d'information animées par les bénévoles de France Alzheimer, et des interventions en milieu scolaire, en partenariat avec les enseignants, pour démystifier cette maladie auprès des plus jeunes.

« Il est essentiel que les jeunes gardent le lien avec leurs aînés, même lorsqu'ils sont confrontés à cette terrible maladie, profondément perturbante pour les familles », confirme Monique Besse, Vice-Présidente de France Alzheimer Oise.

Médiation

Dialogue et rapidité pour une justice apaisée

Un problème de voisinage, un litige commercial, mais également des conflits d'ordre familial ou au travail : avant de s'engager dans un parcours judiciaire coûteux et psychologiquement éprouvant, prenez le chemin de la médiation.

C'est nouveau : une permanence médiation à la mairie

Dans le cadre d'un partenariat avec le Centre Interprofessionnel de Médiation de l'Oise (CIMO), les Senlisiens confrontés à des litiges de toute nature peuvent rencontrer des médiateurs, dès le début des différends, et bénéficier de conseils avisés pour s'engager dans une démarche encouragée par la justice elle-même.

« L'intérêt de la médiation, c'est de permettre aux parties en cause de rechercher elles-mêmes la solution à leur conflit en évitant la case tribunal, avec l'aide d'un médiateur professionnel », confirme le Maire, Pascale Loiseleur, qui s'est personnellement impliquée dans la mise en place de cet accueil. « En tant que maire, je reçois de nombreux administrés en situation de difficultés relationnelles, je les écoute et les accompagne au mieux, mais mon rôle ne consiste pas à arbitrer ni à trancher les litiges. J'ai bien constaté que la médiation a toute sa place dans la cité et répond à une demande globale de proximité que la municipalité souhaite renforcer, en direction de tous les habitants; c'est pourquoi ce service a été créé à la mairie ».

Les espaces réservés au sein de l'hôtel de ville seront mis à disposition des équipes du CIMO, pour accueillir les médiations dans de bonnes conditions de confidentialité et de convivialité. Les médiateurs tiendront une permanence le premier vendredi matin de chaque mois, et pour la première fois le 8 janvier 2021. En outre, une salle sera dédiée aux entretiens entre parties organisés par le CIMO (sur rendez-vous), dont l'équipe est constituée de médiateurs titulaires d'un diplôme universitaire, qui ont une mission très claire de « facilitateurs ». L'objectif est de réunir les parties adverses et d'engager une discussion apaisée autour d'un professionnel à la fois neutre et impartial. Ce professionnel n'est pas un juge et n'a pas pour vocation d'arbitrer ou trancher le conflit, mais d'aider à la recherche de solutions.

« C'est une voie extrajudiciaire peu coûteuse et rapide, bien adaptée aux conflits familiaux ou de voisinage, aux litiges commerciaux, aux difficultés entre employeurs et salariés qui sont les cas les plus fréquents », confirme Mathieu Marlot, Conseiller municipal chargé du projet médiation.

En savoir plus :

> Espace médiation en Mairie
permanence gratuite tous les premiers
vendredis matin du mois.

Renseignements auprès du cabinet
du Maire. Tél. : 03 44 32 00 11

> CIMO

06 60 81 24 69 / oisemediation@gmail.com

> www.ville-senlis.fr/mediation

À signaler également le service de médiation proposé à Senlis par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF). Cette dernière, plus spécialisée dans la médiation familiale, propose aussi des permanences 3 jeudis par mois. Rendez-vous préalable à prendre au : 06 30 80 53 92 / espacefamilieparentalite@udaf60.fr L'entretien d'information est gratuit.

Les 5 avantages de la médiation

> Une solution extrajudiciaire adaptée à tous types de conflits : conflits de voisinage, conflits commerciaux, litiges au travail, conflits familiaux...

> Une résolution du conflit souvent plus rapide que par les voies judiciaires classiques.

> Un accompagnement par des médiateurs formés, une approche moins procédurière et plus humaine du conflit où les personnes sont amenées à rechercher elles-mêmes une solution à leur différend.

> Une démarche souvent moins coûteuse et moins stressante qu'une procédure judiciaire classique.

> Les décisions issues d'une médiation peuvent être homologuées par un juge.

L'espace médiation, en Mairie, vous permet de vous informer très précisément sur les modalités pratiques de cette démarche. La première séance d'information et d'orientation est proposée gratuitement aux demandeurs.



La salle dédiée aux médiations en mairie permet le respect de la confidentialité lors de l'échange.

Médiation, une inauguration... en visio



En raison des contraintes sanitaires, la cérémonie d'inauguration de l'espace médiation s'est déroulée sur la chaîne vidéo Youtube de la ville, le 12 décembre dernier, dans un format d'émission en direct intégrant des interventions en plateau et plusieurs reportages réalisés par les élèves senlisiens d'une école d'audiovisuel.

Justine Devred, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Senlis ; Christine Antoni, Vice-Présidente du CiMO, Mathieu Marlot, Conseiller municipal et Pascale Loiseleur, Maire de Senlis, se sont ainsi prêtés à une série d'échanges animés par un journaliste.

La conclusion est revenue au Président du Tribunal judiciaire de Senlis, Arnaud Borzeix. « Notre juridiction est fortement engagée en faveur de la médiation depuis le début de 2019, nous nous félicitons de l'initiative prise par la Mairie de Senlis pour renforcer ce mode alternatif de règlement des différends auprès de la population », a-t-il notamment déclaré.

➔ Infos pratiques et inauguration de l'espace médiation, à voir en replay sur : www.ville-senlis.fr/mediation



Accompagnement social

Monalisa offre son sourire aux personnes âgées isolées

Proposer des solutions d'accompagnement aux seniors en situation d'isolement : c'est l'objectif de la charte nationale Monalisa (Mobilisation Nationale contre l'ISolement des personnes Âgées) relayée par le Conseil départemental de l'Oise. La ville de Senlis s'était engagée dans cette démarche à la fin de l'année 2019 et la crise sanitaire n'a fait qu'en confirmer l'intérêt.

Concrètement, la signature officielle de la charte Monalisa en octobre dernier a permis de poursuivre la campagne de recrutement d'accompagnants bénévoles qui a remporté un vif succès dès le premier confinement du printemps dernier. 65 volontaires s'étaient spontanément manifestés pour appeler régulièrement une cinquantaine de personnes âgées identifiées par les services du CCAS de la Ville, dans le cadre du plan canicule notamment.

Le service seniors de la Ville peut compter sur l'appui technique du Centre Social de Lamorlaye (conseils, formations pour les bénévoles), référent ressource de la démarche Monalisa pour le secteur Sud-Oise.

Rompres l'isolement, c'est simple comme un coup de fil

En novembre dernier, 17 bénévoles - tous Senlisiens - se sont de nouveau mobilisés pour maintenir le lien avec une trentaine

de seniors isolés. « Leurs interventions sont parfaitement cadrées et nous permettent de suivre ces personnes de manière très efficace et d'agir vite en cas de difficultés plus sérieuses », confirme Caroline Rossi, Directrice de l'Action Sociale de la ville.

L'adhésion au dispositif Monalisa avait également permis, fin 2019, l'organisation d'un loto destiné à une trentaine de personnes âgées très isolées, grâce à une subvention de 2000 € qui a financé l'achat des lots. Malheureusement le deuxième loto prévu en décembre dernier a été annulé. « Ce n'est que partie remise », assurent les services du CCAS et de la Ville.

> Vous vous trouvez en situation d'isolement ou connaissez un proche, un voisin, confronté à cette difficulté ? N'hésitez pas à appeler le service seniors au 03 44 32 00 72 pour bénéficier d'un suivi régulier de la part des services de la mairie.



Charte
MONALISA

Monalisa
MOBILISATION NATIONALE CONTRE L'ISOLEMENT DES AGÉS

Nouvelles technologies

3 solutions accessibles à tous pour réduire la fracture numérique

Quels que soient votre niveau technique ou vos besoins immédiats, trois solutions pratiques s'offrent à vous, à Senlis, pour débiter ou progresser dans l'usage des technologies numériques.

Au CCAS, un accompagnement personnalisé pour vos démarches en ligne

Créer un compte sur les sites Internet de la Sécurité Sociale, de la Caisse d'Allocations Familiales ou encore de Pôle Emploi, c'est loin d'être simple, y compris pour les initiés.

Pour effectuer ces démarches en ligne parfois fastidieuses, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec les agents du CCAS. Un poste informatique est mis à disposition du public les lundis après-midi et vendredis matin et vous serez conseillés et guidés par un agent qualifié tout au long de votre session.

Vite régler un problème administratif tout en apprenant à mieux maîtriser un ordinateur et les services en ligne : c'est tout l'intérêt de ce service 100 % gratuit, principalement destiné aux publics les plus éloignés du numérique.

À la médiathèque et à la Maison départementale des Solidarités : formation et perfectionnement à la carte

Vous êtes plus autonome avec votre PC ou votre smartphone, mais vous souhaitez vous améliorer dans leur usage : les espaces numériques de la Médiathèque municipale et de la Maison départementale des solidarités sont faits pour vous.

Des ateliers par petits groupes y sont organisés régulièrement avec une approche individualisée. Les formateurs vous perfectionneront dans l'utilisation

des e-mails, la gestion ou l'envoi de photos numériques, l'utilisation d'une imprimante, l'exploitation des logiciels les plus courants, ... idéal pour mieux surmonter tous les obstacles liés au numérique.

De plus, à la médiathèque des ordinateurs sont en libre-service aux horaires d'ouverture habituel (vérifiez l'accès selon l'évolution des consignes sanitaires).

Renseignements :

> Médiathèque

1 place Saint-Pierre. Tél. : 03 44 32 04 04

> Maison départementale des solidarités

27, avenue Audibert. Tél. : 03 44 10 78 90

> CCAS

3 place Henri IV. Tél. : 03 44 32 00 72 / 73



Du nouveau pour les seniors

La ville vient en effet de répondre à un appel à projets de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) auprès des collectivités locales, dans l'objectif de favoriser l'inclusion numérique. Ce projet doit permettre à tous de faire bon usage des ordinateurs et mobiles dans tous les domaines de la vie quotidienne.

La CARSAT a pris en charge l'acquisition de 15 tablettes, d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur

qui ont permis de mettre en place des ateliers d'initiation et de perfectionnement au sein de la résidence autonomie Thomas Couture.

« Ces ateliers sont animés par l'animatrice de la résidence qui fait partager sa passion pour l'informatique aux résidents, en s'adaptant à leur niveau ou en répondant à des questions ou demandes précises », explique Liz Terrade, responsable des actions seniors et logement en Mairie.

Les séances, limitées à 10 stagiaires, sont bien évidemment gratuites et prioritairement réservées aux

pensionnaires de la résidence, mais quelques places sont proposées aux retraités extérieurs, sur réservation.

➔ Ateliers Informatiques, Résidence Thomas Couture : 03 44 60 03 24

Vous pouvez également vous tourner vers l'association Le Bel'âge qui propose d'aider ses adhérents qui rencontrent des difficultés avec l'outil informatique, dans une ambiance conviviale et amicale.

➔ Association Le Bel'âge.
Tél. : 03 44 31 62 59
Courriel : francoise.gaulhier@orange.fr

Paroles d'élue

Martine Palin Sainte Agathe,

Adjointe au Maire déléguée à l'action sociale et aux seniors

« Prochaine étape de notre démarche : la réalisation de l'Analyse des besoins sociaux de la ville pour connaître en détail notre population ».

La crise sanitaire a marqué l'année 2020 et reste d'actualité en ce début d'année, quelles en ont été les conséquences sociales à Senlis ?

Sur le plan purement social, nous n'avons pas ressenti d'augmentation de la demande de secours d'urgence en 2020, mais il faudra rester vigilant car les effets de la crise économique sont probablement devant nous. En revanche, comme c'est le cas partout en France, les demandes de logements sont en hausse sensible, les confinements et le malaise ambiant généré par la crise ayant malheureusement entraîné de nombreuses séparations de couples.

Quant aux seniors et personnes en situation de handicap, ils ont subi l'absence totale de visites au printemps avant de vivre une situation de crainte, voire de peur, plus forte en fin d'année, avec la seconde vague et l'entrée dans l'hiver. Nos services, aidés par de nombreux bénévoles, ont redoublé d'attention pour ces personnes isolées.

Des bénévoles pour renforcer les services sociaux c'est un des effets positifs de la crise, mais ce mouvement de solidarité va-t-il se prolonger ?

Nous l'espérons et pour cela, nous allons renforcer nos liens avec les bénévoles dans le cadre de la charte Monalisa.

Les Senlisiens ont fait preuve d'un remarquable élan de solidarité au cours des derniers mois et nous voulons bien sûr pérenniser cet engagement, notamment en direction des personnes isolées : seniors, personnes porteuses de handicap ou malades. La lutte contre l'isolement nécessite avant tout des moyens humains, une présence, une écoute, de la bienveillance et ce renfort de bénévoles représente désormais un apport très utile et nous les en remercions.

Quelles sont les priorités de la ville dans le domaine social en ce début de mandature ?

Le logement reste une priorité pour la Direction de l'action sociale. Nos services sont très sollicités par des ménages, notamment ceux actuellement logés dans le parc privé avec des loyers élevés et parfois des logements inadaptés à leur situation.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les bailleurs sociaux, principalement l'OPAC de l'Oise, la SA HLM de l'Oise, Clésence et Oise Habitat. Les logements



de la première tranche de l'Ecoquartier seront livrés dès le premier trimestre 2021 et permettront d'apporter des solutions notamment à des familles actuellement en sur-occupation ou à des seniors pour obtenir un logement plus adapté.

Quels sont les projets à court et moyen terme dans le domaine social ?

Nous allons dans les prochains mois réaliser l'Analyse des besoins sociaux de la ville avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé. Ce diagnostic, obligatoire en début de mandat, nous permettra de répondre précisément aux besoins des Senlisiens pour les 5 années à venir.

Éclairages

SUIVEZ LE GUIDE

D'ici 2021/2022, les seniors senlisiens pourront découvrir l'ensemble des services qui leur sont destinés, présentés de manière claire et adaptée dans un guide sur support « papier », en cours d'élaboration par les services sociaux et communication de la mairie.

SALON DE L'AUTONOMIE

La troisième édition du salon est programmée pour le mois d'octobre prochain, dans le cadre de la « Semaine Bleue », semaine nationale des retraités et personnes âgées.

1415

C'est le nombre de colis gourmands qui ont été remis aux retraités de + de 65 ans quelques jours avant les fêtes de fin d'année 2020.

Ce panier comprenait un assortiment de mets fins, pour la préparation d'un succulent dîner et était accompagné de dessins et poèmes réalisés par les enfants des écoles de la ville.

Ces poèmes agrémentaient habituellement le menu du traditionnel repas des anciens qui a dû être annulé en raison des contraintes sanitaires.

2632

C'est le nombre de Senlisiens de + de 65 ans inscrits sur le registre du service seniors de la Ville.

Cette inscription volontaire permet d'être régulièrement informé des activités et services proposés aux retraités et personnes âgées par la ville.

Somédix

Bien-être & Matériel Médical

- Autonomie
- Confort
- Hygiène

Location-vente

Pour le maintien à domicile



Siège social :
av. du Poteau - 60300 Chamant
Tél. +33(0)3 44 53 24 78

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées

03 65 69 00 30

18 rue de la Duchesse de Chartres
60500 Vineuil-Saint-Firmin
chantilly@petits-fils.com

petits-fils.com

ENGIE

Solutions

Réseaux électriques aériens et souterrains HTA et BTA

Infrastructures pour réseaux de télécommunication

Gestion d'énergie, bornes de recharge électrique

Éclairage extérieur en domaine public et privé

Illuminations festives, signalisation tricolore

Vidéos et équipement pour la ville communicante

Agence Réseaux Sud des Hauts-de-France

5 avenue Henri ADNOT - ZAC des Mercières

CS 90117 - 60201 COMPIÈGNE Cedex

Tél : 03 44 90 98 98



Vincent Cocrelle 06 42 38 83 41

cpsplomberie@gmail.com Création salles de bain

Plomberie / Chauffage • Sanitaire / Assainissement
Installation / Dépannage

6/8 Avenue de Creil • 60300 SENLIS

RECHERCHE D'ŒUVRES DE SERAPHINE DE SENLIS

La Galerie Dina Vierny (Paris) prépare pour le printemps
une exposition Séraphine et cherche des œuvres à
acheter, prendre en dépôt/vente ou emprunter.

36 rue Jacob, 75006 Paris
contact@galeriedinavierny.fr
01 42 60 23 18

DINA VIERNY
GALERIE

Environnement

DES DIGUES RENFORCÉES LE LONG DE LA NONETTE

Débutés en juillet dernier, les travaux de confortement des digues de la Nonette viennent de s'achever. Un chantier qui a également permis de réhabiliter le déversoir, dont l'époque de construction a été estimée au 17^e siècle.



C'est une avancée importante dans le cadre de la prévention des inondations. En janvier s'est achevé le chantier de confortement des digues situées de part et d'autre de la Nonette à Senlis, entre les quartiers Saint-Etienne et Villemétrie. À l'origine, la digue de la Nonette a été créée afin de rehausser ce cours d'eau, qui servait il y a quelques siècles à alimenter les moulins et le miroir d'eau du Domaine de Valgenceuse tout proche. Surtout, elle permettait de protéger des inondations les jardins et quelques habitations situées à proximité.

Un aménagement dont l'état s'est malheureusement dégradé au fil des années. En témoigne le constat dressé en 2016 par la Direction Régionale Environnement Aménagement Logement (DREAL), qui a signalé des fuites à certains endroits et demandé au Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette, alors gestionnaire des infrastructures, d'effectuer les travaux nécessaires.

4 ANS D'ÉTUDES ET DE TRAVAUX

S'il a fallu attendre l'été 2020 pour voir les premiers engins investir les lieux, le projet de réhabilitation des digues de la Nonette date en réalité de 2016. Trois années ont été nécessaires afin de réaliser les études complémentaires nécessaires et obtenir les autorisations administratives. Le 1^{er} janvier 2019, l'Entente Oise-Aisne a également repris la gestion

des infrastructures [voir l'encadré]. Le Sous-préfet de Senlis, sous délégation du Préfet de l'Oise, a permis d'accélérer le dossier, en validant le caractère « urgent » des travaux, assurés par Vinci construction maritime et fluviale.

Un chantier qui aurait dû débiter en mars, mais a finalement été reporté à juillet en raison du premier confinement.

LE DÉVERSOIR À NU

Pour mener à bien le projet, il a été décidé de procéder en différentes phases distinctes. Les équipes ont ainsi commencé par mettre hors d'eau le déversoir. Une étape clé, qui a permis de découvrir le dessous de l'édifice, et notamment la présence de pierres de taille. « *L'architecte des Bâtiments de France nous demandait de connaître les fondations du déversoir afin de savoir quels travaux nous pouvions réaliser* », souligne l'Entente Oise-Aisne. Compte tenu de la valeur historique de l'ouvrage, l'Architecte des bâtiments de France et la Direction Régionale des Affaires Culturelles ont ensuite validé l'ensemble des interventions sur le déversoir. « *En plus de notre maître d'œuvre, nous avons fait appel à un architecte spécialisé dans le patrimoine pour valider notre projet avant de l'envoyer à l'architecte des Bâtiments de France* », détaille toutefois l'Entente Oise-Aisne. Autre spécialiste

appelé à intervenir, le sous-traitant spécialisé (L'entreprise Léon Noël) s'est chargé du travail concernant la réfection des fondations en pierres de taille.

DES DIGUES ENFIN ÉTANCHES

En août, a finalement débuté l'intervention sur la digue de la Nonette, divisée en deux parties : l'une en amont de l'autoroute et l'autre en aval. Si les travaux ont été identiques des deux côtés, ils ne se sont pas déroulés en même temps. Les travaux en amont, sur le secteur de Villemétrie, ont été achevés fin août, alors que ceux en aval se sont terminés en janvier, après la réhabilitation du déversoir. Les ouvriers ont procédé à la mise en place de palplanches (230 mètres linéaires en amont et 490 mètres linéaires en aval) pour homogénéiser et étanchéifier la digue. Un nouvel aménagement qui a également permis de « reprofiler » la digue, qui n'était pas homogène, avec des points plus hauts ou plus bas. « *Cela a permis de remettre toute la digue au même niveau et d'harmoniser sa forme* », précise l'Entente. En complément, la pose de matériaux drainants a été effectuée, ainsi que l'ajout d'un géotextile pour maintenir la digue, et un compactage de terre végétale en surface pour atteindre la cote de protection prévue dans le projet.

Désormais, la digue est parée à affronter la montée des eaux.

Un ouvrage classé

La mise à nue du déversoir et l'étude de ses fondations a permis d'en savoir un peu plus sur son histoire, ainsi que d'estimer sa construction au 17^e siècle, témoignant déjà de la nécessité d'un tel outil à l'époque. Si peu de sources existent afin de retracer l'historique de l'ouvrage, on sait toutefois que la partie bétonnée a été consolidée au milieu du 20^e siècle. Le déversoir, quant à lui, a été classé monument historique en 2016.



Des financements variés

Le coût prévisionnel des travaux de confortement de la digue de la Nonette et du déversoir a été estimé à 1,2 million d'euros HT, financés par différents acteurs. À noter que si la digue est en grande partie située sur des parcelles privées, les propriétaires n'ont pas eu à mettre la main au porte-monnaie car la Ville de Senlis a pris en charge en plus de sa partie financière, la partie des riverains.

Les financeurs : L'État via la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) / Le Conseil Départemental de l'Oise / La Ville de Senlis / La SANEF



L'Entente Oise-Aisne, un partenaire particulier

Établissement public territorial de bassin, l'Entente Oise-Aisne mène une politique de gestion des inondations sur l'ensemble du bassin versant de l'Oise et de l'Aisne.

En tant que Syndicat Mixte, l'Entente compte parmi ses membres des EPCI (communautés de communes et communautés d'agglomération) et des départements dans l'Oise, l'Aisne, le Val d'Oise, la Meuse et les Ardennes. Un territoire vaste de 16 900 km² et fort de 1869 communes. Parmi ses compétences, la « prévention des inondations », la « gestion du ruissellement » et « l'animation-concertation ». Comme tout EPCI représenté au sein de l'Entente, la Communauté de communes Senlis sud Oise lui a transféré la compétence de prévention des inondations. Enfin, après avoir piloté les travaux de confortement de la digue de la Nonette, l'Entente s'occupe de son entretien, de sa surveillance ainsi que des obligations réglementaires inhérentes à tout gestionnaire de digues.



Parallèlement, trois pluviomètres ont été mis en place en partenariat avec le Syndicat Intercommunal du Sage de la Nonette, respectivement à Nanteuil-le-Haudouin (bassin de la Nonette), et sur deux affluents, à Othis (bassin de la Launette) et à Brasseuse (bassin de l'Aunette). Les données de ces pluviomètres sont consultables en temps réel en ligne directement sur le site internet de l'Entente (sur oise-aisne.net > Réseau de mesure > Nonette).

Un dispositif d'alerte automatique (par SMS et/ou appel téléphonique) en cas de crue sera mis en place dans les prochains mois. Une communication sera faite auprès des riverains de la Nonette pour les en informer et leur permettre de s'inscrire.

Le Chiffre : 1 350 mètres linéaires, c'est la longueur totale de la digue.

9^e art

LA MÉDIATHÈQUE DE SENLIS, LANCE SON PRIX BD

Pour le premier semestre 2021, la médiathèque met en place un nouveau « Prix BD ». Destinée à tous les publics, cette manifestation prendra des formes aussi variées que peut l'être son sujet lui-même.

Diverses expositions seront mises en place de janvier à juin. Celles-ci aborderont aussi bien les aspects techniques de l'illustration, (composition d'une planche, construction d'un album entier, etc.) que le travail d'écriture, de narration et de création du scénario. Elles mettront en avant héros connus ou moins connus, sur des thèmes précis comme le polar ou les adaptations de romans, et s'adresseront aux plus jeunes comme aux adultes.

Des auteurs ou illustrateurs animeront des ateliers. Benoît David, passionné de manga, proposera un atelier de création de visage, ainsi qu'un atelier « Cos Play » en février. Greg Blondin, qui dessine la série « Philippine Lomar » animera un atelier découverte et création en avril. Olivier Muller, scénariste d'« Anatole Latuile » viendra nous parler de son métier, de sa manière de travailler...

Des rencontres, en forme de « Café BD » seront organisées pour échanger autour des œuvres en compétition. D'autres animations seront mises en place, selon le contexte, comme des journées sur le jeu vidéo, quand il se lie à la BD.

Tous les publics sont invités à participer à ce prix, inscrits ou non à la médiathèque, une urne recueillera les votes à l'accueil, rue Bellon. Les établissements scolaires (primaires, collèges et lycées) ainsi que le centre de loisirs et le service jeunesse seront partenaires.

L'association des Amis de la Bibliothèque a particulièrement contribué à la concrétisation de ce projet en achetant la totalité des 132 bandes dessinées mises à disposition à la médiathèque et dans les établissements concernés.



Nous l'en remercions vivement, car grâce à elle, vous pourrez emprunter les sélections ou les consulter sur place, tout au long de la période et une loterie sera organisée à l'issue du concours pour faire gagner les albums en compétition.

Enfin, quoi de mieux, pour inaugurer ce « Prix BD », que d'inviter Marin Grison, jeune dessinateur Senlisien, à participer à l'évènement, en lui demandant de réaliser, pour notre plus grand plaisir, l'affiche de la première édition. (Retrouvez le portrait de Marin page 30)

Rue de Bangkok par Marin Grison, lycéen de 14 ans primé au festival d'Angoulême 2020.

ET MAINTENANT, LA SÉLECTION 2021 :

Catégorie adulte :

- **La bête t.1**
ZIDROU, FRANK
Dupuis, 2020
- **Invisible Kingdom t.1 : le sentier**
G. Willow WILSON, Christian WARD
HiComics, 2020
- **Salade César**
KARIBOU, Josselin DUPARCMEUR
Delcourt, 2020
- **Carbone et Silicium**
Mathieu BABLET
Ankama, 2020
- **Anais Nin : sur la mer des mensonges**
Léonie BISCHOFF
Casterman, 2020
- **La cage aux cons**
Robin RECHT, Matthieu ANGOTTI
Delcourt, 2020

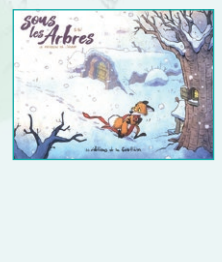
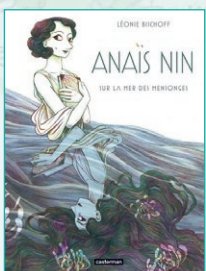
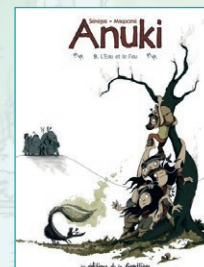
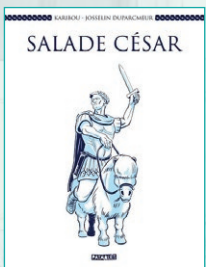
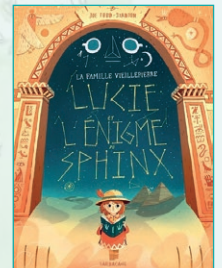
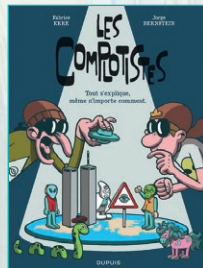
Catégorie Ados :

- **Les complotistes**
Fabrice ERRE, Jorge BERNSTEIN
Dupuis, 2020
- **Dans la tête de Sherlock t.1 : L'affaire du ticket scandaleux**
Benoît DAHAN, Cyril LIERON
Ankama, 2019
- **Asadora t.1**
Naoki Urasawa
Kana, 2020
- **Green Class t.1 : Pandémie**
David TAKO, Jérôme HAMON
Le Lombard, 2019
- **Les omniscients t.1 : Phénomènes**
Renata CASTELLANI, Vincent DUGOMIER – Le Lombard, 2020
- **Bots t.1**
Steve BAKER, Aurélien DUCOUDRAY.
Ankama, 2016

Catégorie jeunesse :

- **Filou t.1 : La chasse au tchouk tchouk**
Olivier TICHIT, Benjamin GERARD
Clair de lune, 2019
- **La Famille Vieillepierre t.1 : Lucie et l'énigme du sphinx**
Joe Todd-Stanton – Sarbacane, 2020
- **Anuki t.9,**
Stéphane SENEGAS, Frédéric MAUPOME. – Ed. de la Gouttière, 2019
- **109 rue des soupirs t.1 : Fantômes à domicile** - Yomgui DUMONT, Mr TAN.
Casterman, 2019
- **Petit sapiens t.2 - Derrière la montagne**
- **Sous les arbres t.2 : Le frisson de l'hiver**
Dav. – Ed. de la Gouttière, 2020

→ Retrouvez toutes les informations pratiques sur : mediatheque.ville-senlis.fr



Nuit de la lecture

NUIT DE LA MÉDIATHÈQUE

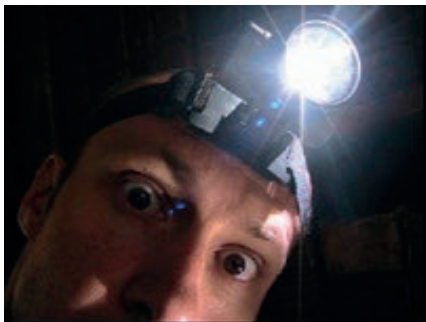
« NUIT D'ENCRE »

Samedi 16 Janvier 2021 à 19h et 21h à la Médiathèque municipale

Il fait nuit, un homme s'approche discrètement des spectateurs positionnés à l'extérieur de la bibliothèque et leur adresse la parole : « Mes amis, le temps nous est compté et notre mission est dangereuse, ainsi j'irai droit au but : contrairement à tout ce que l'on nous dit, les livres n'ont pas disparu. On nous ment. Ici même, dans cette ville, on en trouve en grande quantité. »

Débute alors, une aventure nocturne, déambulatoire, littéraire, ludique et burlesque à l'intérieur de la bibliothèque...

Avec Christophe Perrier et Franck Magnier de la compagnie du Théatralala.



Spectacle pour adultes et adolescents. *Gratuit sur inscription. Durée : 1h10*
*Pour le bon déroulement de l'animation, il est indispensable d'arriver à l'heure précise qui vous a été donné lors de l'inscription.

mediatheque@ville-senlis.fr
ou 03 44 32 04 00

NUIT D'ENCRE, LA SÉRIE

Samedi 23 Janvier 2021 à 19h à la Médiathèque municipale et sur la chaîne Youtube de la Médiathèque :

Le crépuscule s'installe.

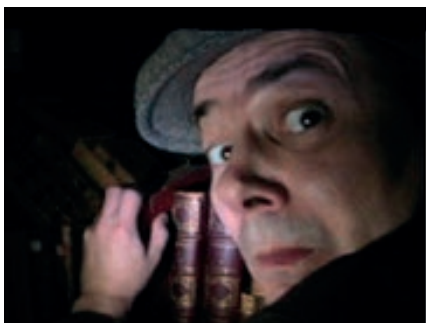
Bibliothèques et librairies ferment.

Dans la pénombre, deux vaillants compagnons de fiction, s'apprêtent à passer à l'action.

Dans l'obscurité sombre et lugubre de ces temps funestes, ils sortent de l'ombre et percent le mystère de ce que personne ne voit :

La nuit de la lecture a déjà commencé

Avec Christophe Perrier et Franck Magnier de la compagnie du Théatralala.



Spectacle pour adultes et adolescents. *Gratuit sur inscription pour la projection sur place. Diffusion sur Youtube.*

mediatheque@ville-senlis.fr
ou 03 44 32 04 00

Retrouvez toutes les activités de la médiathèque dans l'agenda, page 28. Attention toutefois, à vérifier que ces activités sont toujours maintenues, en raison de l'actualité sanitaire, avant de vous déplacer.

en bref aux musées

● Art tous azimuts

Les musées de Senlis, comme leurs frères régionaux et nationaux, sont assignés à résidence pour cause de Covid. Rien n'y entre et rien n'en sort. Vraiment rien, pas tout à fait...

Pourquoi ne pas tenter une sorte d'évasion à l'envers, retrouver le goût de la liberté entre quatre murs, respirer une pleine bouffée d'art à huis clos ?

Le service culturel et les agents des musées ont creusé pour vous un tunnel virtuel entre les collections du musée d'Art & d'Archéologie et le monde extérieur. En attendant que les portes s'ouvrent à nouveau au public, venez redécouvrir toutes les salles et les œuvres en sommeil. Pas de billet, pas d'horaires pas de masque, ou vous voulez, quand vous voulez, le musée de Senlis est à vous, rien qu'à vous, mais chut c'est un secret.

➔ Visitez le musée d'Art & d'Archéologie à 360° : musees.ville-senlis.fr



● Art pandémique

Vous espériez oublier les affres de la crise sanitaire, le confinement, le masque qui vous tire par l'oreille, en partageant ne serait-ce qu'un instant, le regard intemporel d'artistes détachés des contingences matérielles et uniquement préoccupés par la transmission du Beau ? Vous vous imaginiez déjà, au hasard d'une balade au musée d'Art, vivre ou revivre la bouleversante rencontre avec Séraphine et le jaillissement végétal et coloré de l'exposition qui lui est consacrée, « Coup de projecteur sur Séraphine de Senlis » ? Vous vous délectiez à l'idée de ce tête à tête avec « Oiseau et branche de cerisier », la nouvelle acquisition de la ville, venue enrichir sa collection ? Vous vous inquiétiez en voyant que l'exposition se terminait le 3 janvier 2021... Et bien, il vous faudra simplement un peu de patience, car l'exposition est prolongée jusqu'à la fin des vacances de février. De quoi épouser les vagues de confinement et leurs ressacs.

D'ailleurs, votre « muséomanie » n'est pas près de guérir et pourrait même se transmettre aux plus jeunes. En effet l'expo « Haut comme trois pommes : le musée à hauteur d'enfants. La vie secrète des animaux de la forêt » se balancera et s'étirera, elle aussi, d'une période de vacances à l'autre, pour la joie des jeunes pousses senlisiennes et de leurs parents.

➔ Toute l'info sur : musees.ville-senlis.fr

Information

VOS MAGAZINES MUNICIPAUX, CE QUI CHANGE EN 2021

Vous l'avez sans doute remarqué, le bulletin municipal « Senlis Ensemble », que vous avez entre les mains, a changé de forme, de taille, de style, mais pas de nom.

Plus compact en dimensions, il est aussi plus dense en nombre de pages. Les rubriques qui le composent ont, elles aussi changé. Ce nouveau format, plus moderne, plus facile à manipuler, plus agréable à feuilleter, offre une plus grande place aux images.

Plus écologique, il se veut aussi plus actuel en vous offrant des compositions d'articles plus synthétiques et plus adaptées à une lecture numérique.

En effet, afin de mieux répondre aux besoins d'une actualité qui n'attend pas nécessairement les dates de publications des magazines papiers, des versions « en ligne » des principaux sujets développés seront prochainement diffusés sur le site Internet de la ville. Ces articles seront bien sûr repris et complétés si nécessaire dans la version imprimée du journal qui suivra, **permettant à tous les Senlisiens, même non-connectés, de rester totalement informés.**

Vous l'avez sans doute remarqué aussi, le trimestriel culturel « Sortir à Senlis » n'est plus diffusé depuis le mois de septembre dernier.

Cette disparition est l'expression d'une volonté de modernisation et de rationalisation de la diffusion de l'information culturelle. Le support imprimé traditionnel ne permet plus de répondre aujourd'hui pleinement aux attentes d'un public en quête d'une information plus immédiate, variée et surtout, régulièrement actualisée.

En effet, la périodicité trimestrielle, bien qu'adaptée il y a dix ans au rythme des manifestations locales, est progressivement devenue contraignante, notamment pour l'information associative. Il est effectivement difficile de projeter sur trois mois les activités ou horaires d'événements en cours d'organisation. De plus, lorsque ces événements annoncés sont modifiés ou annulés, impossible alors de corriger le support papier, menant parfois les organisateurs à aménager leurs calendriers, non plus en

suivant leurs besoins, mais en fonction des dates imposées de publication.

L'information va donc s'adapter et prendre de nouvelles formes. Tout d'abord elle va prendre de la longueur en reflétant la globalité de la vie événementielle senlisienne, qu'elle soit culturelle, sportive ou associative. Elle va prendre également de la largeur en offrant bientôt, aux associations, la possibilité de gérer elles-mêmes leurs informations à destination des Senlisiens, via de nouveaux supports de communication (nous vous en dirons plus dans un prochain numéro). Enfin, elle va prendre de la hauteur en s'adressant à un plus vaste public, à l'échelle du territoire et au-delà, pour mettre à l'honneur tous les événements dont la qualité et l'ampleur contribuent au rayonnement de Senlis et de ses habitants.

Pour cela, l'information va diversifier ses moyens d'expression en s'ouvrant davantage au numérique comme pour le Senlis Ensemble. Mais il n'est pas non plus question ici de laisser de côté les Senlisiens pour lesquels un monde numérique est un monde inaccessible, dont ils se sentiraient exclus. C'est pourquoi, comme c'était déjà le cas auparavant mais de manière aujourd'hui plus attractive et lisible, ils retrouveront dans les pages du Senlis Ensemble l'essentiel de l'information culturelle.

En parallèle, une nouvelle page Facebook a vu le jour le 1^{er} décembre dernier, sous le nom de... *sortirasenlis*. Elle a été le support virtuel de « Senlis en Fête », l'évènement annuel autour des animations de fin d'année et du marché de Noël. **Elle est maintenant le relais, non plus trimestriel mais quotidien, de la vie culturelle, associative et sportive de la ville.**

Vous l'avez sans doute déjà compris, les moyens de communication de la ville font, petit à petit, leur « révolution ». Mais comme pour le nom de votre nouveau magazine d'informa-

tion « Senlis Ensemble », que nous avons volontairement choisi de conserver, deux choses ne changeront pas en 2021 :

Plus que jamais nous serons bien à Senlis et, bien sûr, nous y serons toujours Ensemble.

Connectez-vous à l'information culturelle locale en vous abonnant à la page : [Facebook/sortirasenlis](https://www.facebook.com/sortirasenlis)



L'Histoire en image

SENLIS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI, L'EXPO VIRTUELLE

Nous vous proposons une plongée directe dans le passé senlisien par le biais de l'exposition « Senlis d'hier et d'aujourd'hui ». Le but de ce projet est de valoriser le très riche fonds iconographique concernant les rues et les édifices senlisiens. En effet, dès la fin du XIX^e siècle, à la Belle Époque, de nombreux photographes écumant les rues de Senlis, ainsi des milliers de cartes postales et de photographies anciennes nous sont parvenues. Ces photographies sont en partie conservées dans les réserves de la médiathèque municipale ainsi qu'au sein de collections privées, notamment la riche collection de la Mémoire Senlisienne, ainsi que celle de Martine DIVAY, qui a activement participé au projet. Ce fonds balaye une période assez large allant des années 1880 en passant par la Première Guerre mondiale, qui a fortement marquée la ville. Les photos les plus récentes mises en avant dans le projet remontent jusqu'aux années 1950-1960.

Le principe est ici de mettre en parallèle une photographie ancienne et un cliché actuel. Il est important de reprendre exactement le même point de vue et la même

perspective sur l'image contemporaine et la photo ancienne sélectionnée. Cela peut sembler simple mais c'est un véritable travail de précision du point de vue technique. Pour certaines photographies anciennes, un travail d'enquête est parfois nécessaire pour retrouver l'endroit où se tenait le photographe du passé ainsi que l'angle qu'il avait choisi.

Parmi les milliers de clichés anciens et de cartes postales disponibles nous avons favorisé ceux présentant des Senlisiens dans leurs activités quotidiennes de l'époque. Avant 1914, il est intéressant de noter à quel point les habitants et les commerçants, sortis de leurs logements et commerces, semblent attirés par l'objectif du photographe.

Au fil des prochains mois, nous vous présenterons, dans le Senlis Ensemble, d'autres vues d'hier et d'aujourd'hui. Lors de vos déplacements dans les bâtiments municipaux ouverts actuellement, vous pourrez également voir quelques reproductions affichées, en attendant l'organisation d'une future exposition, lorsque la situation sanitaire le permettra.

● **Photos en dernière de couverture :**

Perspective prise depuis le haut de Saint-Pierre sur le quartier de la gare en 1912. On note la présence du chalet de Sylvie au premier plan. Sur la droite de l'image, on distingue la gare de Senlis. Cet édifice sera détruit en 1914 par les Allemands puis reconstruit en 1922 sous la forme qu'on lui connaît aujourd'hui. On remarque également la présence de deux ensembles industriels à l'arrière-plan.

● **Photos ci-dessous :**

La présence de l'hôtel de ville place Henri IV (anciennement place du Change) est attestée depuis le XII^e siècle. La mairie fait l'angle avec la rue Vieille de Paris et se situe dans un quartier qui a toujours été commerçant. L'édifice est complètement remanié au XV^e siècle, et sera agrandi et modifié au fil du temps. Il est intéressant de noter que le buste d'Henri IV a été offert en 1825 par Charles X durant la Restauration. Ce cadeau est censé symboliser le lien particulier qui existe entre la ville de Senlis et les rois de France.

(© photos 2020 - Pierre de Montalte)





● **Le « Point du jour » :**

Avant sa destruction par les Allemands en 1914. Hôtel, café, restaurant, tabac et même dancing, le « Point du jour » est un établissement senlisien emblématique.

Situé à l'angle de la rue de la République et du Faubourg Saint-Martin, les nombreux clichés anciens du « Point du Jour » offrent des perspectives intéressantes.

On note l'inscription « Ecurie et remise » signifiant aux clients la possibilité de « garer » leurs attelages à proximité ainsi que d'abriter et de nourrir les bêtes.





● **L'ancien Moulin des Carmes :**

Le moulin des Carmes, qu'on distingue à l'arrière-plan sur le cliché ancien, a été construit au milieu du XIV^e siècle par une communauté religieuse. Celle-ci occupait le couvent également dit

« des Carmes », situé à proximité dans l'actuelle rue Vieille de Paris. Le moulin est incendié par les Allemands en 1914, au même titre que de nombreux édifices et habitations situés rue de la République. Reconstitué, l'édifice abritera

un temps un mécanicien puis une fabrique de jouets. Il est intéressant de noter qu'en lieu et place du parking actuel, une légère pente permettait au bétail d'accéder à la Nonette, ainsi cet endroit était surnommé « l'Abreuvoir ».



l'aide à domicile
ADHAP



ADHAP
présent plus
que jamais
à vos côtés.



Bénéficiez de 50% de crédit d'impôt*

* (selon art. 199 sexdecies du CGI)

ADHAP vous accompagne dans vos sorties, s'occupe de vos courses et réalise pour vous l'entretien de votre lieu de vie dans le respect de protocoles d'hygiène stricts.

Un simple appel et tout s'organise dans les 48h !

9B, rue Jules Juillet
60100 CREIL

03 44 36 72 96
adhap60a@adhap.fr

www.adhap.fr



Hypnosensis

Michaella vous accompagne vers votre mieux-être.



**Coach de vie - Coach conjugal
Développement personnel
Hypnose Ericksonienne**

Sur rendez-vous : 06 48 07 72 42
Rue de la Bigüe 60300 Senlis
www.hypnosensis.com

Arrêt du tabac
Perte de poids



SENLIS
106 rue de la république
03 44 60 94 18

BENOIT
Audition
Jusqu'à la vie !
www.benoit-audition.fr

Retrouvez le plaisir
d'entendre **100%**
remboursé*

* Voir conditions en magasin Crédit photo PHOMAK

SPÉCIALISTE DE VOTRE SANTÉ AUDITIVE

VOTRE **NOUVEAU**
LIEU DE VIE À
SENLIS

VILLA
SYLVA



À 500 MÈTRES DU
CENTRE-VILLE HISTORIQUE



APPARTEMENTS
3 PIÈCES

Seulement **12 lots !**

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

À partir de

219 750€ ^{(1) (2)}

soit **753€ / mois** ⁽³⁾

01 42 24 00 00

pichet.fr

PICHET



PRIX
ACCESSION
MAÎTRISÉE ⁽¹⁾

TAUX
0%
ÉLIGIBLE ⁽⁴⁾

⁽¹⁾ Sous conditions de plafonds de ressources PSLA pour l'acquisition par un primo-accédant d'un logement qu'il s'engage à occuper en qualité de résidence principale pendant le 9 années suivant la livraison. Prix comprenant deux places de parking. ⁽²⁾ Prix à partir de sous réserve de disponibilités. Détails des conditions auprès de votre conseiller. ⁽³⁾ Prix indicatif pour un appartement 3 pièces de 219 750€ (prix accession maîtrisée, deux places de parking incluses) sur la résidence Villa Sylva à Senlis dont 87 900€ de Prêt à Taux 0% (assurances comprises et sous réserve d'éligibilité à ce prêt) et un prêt immobilier principal de 121 850€ au taux nominal de 1,4% + ADI 0,25% avec 10 000€ d'apport pour un couple avec un enfant. ⁽⁴⁾ Valable pour tous les Prêts à Taux Zéro émis à partir du 1^{er} janvier 2016 par un primo-accédant pour l'acquisition de sa résidence principale neuve.



Les événements programmés en début d'année 2021 restent suspendus pour le moment au regard des restrictions sanitaires toujours en application.

La situation étant susceptible d'évoluer, nous vous invitons à consulter régulièrement la page facebook « Sortir à Senlis » : www.facebook.com/SortiraSenlis

Pensez à vérifier les lieux, dates, horaires, tarifs et réservations éventuels, en contactant les organisateurs avant de vous déplacer.

Attention le port du masque demeure obligatoire à Senlis dans tout l'espace public.

DU MER. 6 AU SAM. 23 JANVIER

EXPOSITIONS

« C'est quoi la Bande dessinée ? » & « Comme une bête en case »

Découvrez des expositions ludiques et interactives qui permettent de s'approprier les codes de la bande dessinée. Nos héros sont des animaux humanisés à qui l'on prête des qualités humaines. Les séries animalières occupent une place importante dans la création du 9^e Art. Découvrons-les dans ces 10 meilleures séries pour jeunesse et adulte remplies d'histoires et de contes détournés. Une rétrospective sur les meilleures bandes dessinées dont les héros sont les animaux. Découvrez comment les plus grands auteurs les mettent en scène.

À la Médiathèque municipale, aux horaires d'ouverture de la médiathèque 03 44 32 04 03 - mediatheque.ville-senlis.fr

Sur les réseaux sociaux : [f](#) [@](#) [t](#)
Gratuit entrée libre - Tout public

DU MER. 3 AU SAM. 20 FÉVRIER

EXPOSITIONS

« Destins en dessins au féminin » (jeunesse et adulte)

Expo jeunesse : Quand les jeunes héroïnes de bande dessinée sont aux commandes. Les héroïnes dans la bande dessinée sont à l'honneur dans cette exposition interactive ! Voici quelques séries où ces dernières n'ont pas dit leur dernier mot : Hilda, Akissi, Cerise, Mamette, et bien d'autres. Ces héroïnes au tempérament curieux, courageux, sont aussi drôles qu'émouvantes. Elles vous entraîneront dans des aventures du quotidien, fantastiques ou policières.

Expo adulte : Quand les femmes parlent des femmes en bande dessinée. Derrière chaque destin de femme, un auteur de bande dessinée féminin. Tel est le défi de cette exposition dans laquelle chaque auteur des ouvrages présentés a fait le choix d'une figure féminine. Une grande variété de styles graphiques, de personnages et de scénarios à découvrir.

À la Médiathèque municipale, aux horaires d'ouverture de la médiathèque 03 44 32 04 03 - mediatheque.ville-senlis.fr

Sur les réseaux sociaux : [f](#) [@](#) [t](#)
Gratuit entrée libre - Tout public

Les @teliers informatiques

Vous débutez en informatique et vous avez besoin d'être accompagné dans votre apprentissage ? Votre médiathèque vous propose des ateliers gratuits pour comprendre et vous familiariser avec certains outils. De l'usage de la souris jusqu'à l'environnement d'ex-

ploitation (Windows...) en passant par la découverte des ressources de la MDO (Médiathèque Départementale de l'Oise) ou le maniement plus précis de logiciels de retouche photo, Guy Chateigner, ingénieur en informatique vous en apprendra les rudiments.

Médiathèque municipale – Salle Jacques Joly (accès par le passage couvert). Ouverture des inscriptions 3 semaines avant le début de la session au 03 44 32 04 03 ou sur mediatheque@ville-senlis.fr
Présence obligatoire à toutes les séances consacrées à chaque thème.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, l'annulation de ces ateliers est susceptible d'intervenir avant ou en cours de sessions. Les inscrits en seront informés et prioritaires pour les séances reprogrammées.

DU 14 JANVIER AU 4 FÉVRIER DE 9H À 11H :

Initiation à l'informatique pour les grands débutants

11 FÉVRIER DE 9H À 11H

Ressources en ligne de la MDO (presse, e-learning...) et liseuses

DU 11 MARS AU 1^{ER} AVRIL DE 9H À 11H

Initiation au traitement de photos

(transfert de photos sur clé USB et carte SD, classement des photos en dossiers, recadrage, extraction d'une partie de photo, changement de tailles et de définition, montage en diaporama). **COMPLET**

DU 8 AU 29 AVRIL (COURS DU 29 AVRIL PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES) DE 9H À 11H :

Initiation à l'informatique pour les débutants

SAM. 13 FÉVRIER À 10H

ATELIER

Réalisation d'un visage manga

Benoît DAVID, de l'association franco-japonaise AFUji et spécialiste passionné vous propose une initiation au dessin manga, vous aidera à décrypter les codes de ce qui rend ce style unique et vous permettra de réaliser pas à pas un visage façon «manga».

Public : ado-adulte et enfants à partir de 9 ans
Inscription à partir du 26 janvier au 03 44 32 04 00 ou mediatheque@ville-senlis.fr

SAM. 13 FÉVRIER À 14H

ATELIER

Création d'un accessoire Cosplay

Devenir votre personnage de manga préféré dans la vraie vie ? C'est possible grâce au Cosplay. L'atelier proposera aux participants trucs et astuces pour détourner des matériaux du quotidien pour en faire des accessoires de Cosplay!

Chaque participant repartira avec sa création

Public : ado-adulte et jeune public à partir de 11 ans
Inscription à partir du 26 janvier au 03 44 32 04 00 ou mediatheque@ville-senlis.fr

SAM. 20 FÉVRIER, 14H30-16H30

ATELIER

Tournoi Jeux vidéo

En partenariat avec l'association On-lan et le service jeunesse, nous vous proposons à l'occasion du prix BD un tournoi de jeux vidéo, tel que Jump Force, basé sur vos Héros de bandes dessinées !

Médiathèque municipale : 03 44 32 04 03

mediatheque.ville-senlis.fr

Sur les réseaux sociaux : [f](#) [@](#) [t](#)

Gratuit, inscription sur place

Public à partir de 12 ans

SAM. 20 FÉVRIER, 14H30-17H

LOISIRS

Après-midi jeux de société

Animation jeux de société modernes avec l'association Joueurs Nés. Venez découvrir en famille ou entre amis des jeux de toutes sortes, pour petits et grands.

Médiathèque municipale : 03 44 32 04 03 –

mediatheque@ville-senlis.fr

mediatheque.ville-senlis.fr

Sur les réseaux sociaux : [f](#) [@](#) [t](#)

Gratuit entrée libre

Tout public à partir de 3 ans accompagné.

MERCREDI 24 FÉVRIER

ENTRAIDE

Don du sang

Établissement Français du Sang - Centre de rencontre de l'Obélisque, 14h-19h.

+ d'infos sur : dondesang.efs.sante.fr

MERCREDI 3 AU SAMEDI 27 MARS

Expositions « Scénario noir et encre rouge - le polar dans la BD » (jeunesse et adulte) >

Expo adulte : Cette exposition se penche sur l'un des genres littéraires les plus appréciés du grand public à travers une série d'ouvrages mettant en scène des intrigues policières très différentes. Enrichie par des extraits d'interviews, elle questionne les caractéristiques qui font un bon polar et les contraintes que ce genre impose aux auteurs de bande dessinée.

Expo jeunesse : Ce deuxième volet de l'exposition se propose de faire découvrir aux plus jeunes un genre littéraire habituellement destiné à un public adulte. Elle revient sur les caractéristiques qui permettent de construire une intrigue policière en bande dessinée et propose ensuite, avec le livret, de s'essayer à la réalisation d'une planche mettant en scène une courte enquête.

**À la Médiathèque municipale,
aux horaires d'ouverture de la médiathèque**
03 44 32 04 03 - mediatheque.ville-senlis.fr
Sur les réseaux sociaux :   
Gratuit entrée libre - Tout public

SAMEDI 16 JANVIER 2021 À 19H ET 21H

• La Nuit de la Médiathèque

Spectacle participatif « Nuit d'encre » à la Médiathèque municipale – Les dates et/ou horaires sont susceptibles d'être modifiés selon l'évolution de la crise sanitaire. + d'infos en page 22.

Spectacle pour adultes et adolescents dès 12 ans.

Gratuit sur inscription. Durée : 1h10

***Pour le bon déroulement de l'animation, il est indispensable d'arriver à l'heure précise qui vous a été donné lors de l'inscription**
mediatheque@ville-senlis.fr ou 03 44 32 04 00

SAMEDI 23 JANVIER

• Nuit d'encre – La série

Un évènement unique et fédérateur
Diffusion de la série « Nuit d'Encre » dans son intégralité. + d'infos en page 22.

Spectacle pour adultes et adolescents dès 12 ans.

Plus de détails (inscription, horaires...) sur nos réseaux sociaux, au 03 44 32 04 03 ou sur mediatheque@ville-senlis.fr à partir du 8 janvier.
Possibilité de voir les 3 premiers épisodes sur la chaîne Youtube de la médiathèque de Senlis

**PROLONGATIONS
JUSQU'ÀUX VACANCES D'HIVER**

EXPOSITION

« Haut comme trois pommes :
le musée à hauteur d'enfants |
La vie secrète des animaux
de la forêt »
au musée de la Vénérie

EXPOSITION

« Coup de projecteur :
Séraphine à Senlis » :
« Senlis a sa légende,
Senlis a Séraphine »
au musée d'art et d'archéologie



Bougeons !

1 QUARTIER / 1 BOUCLE

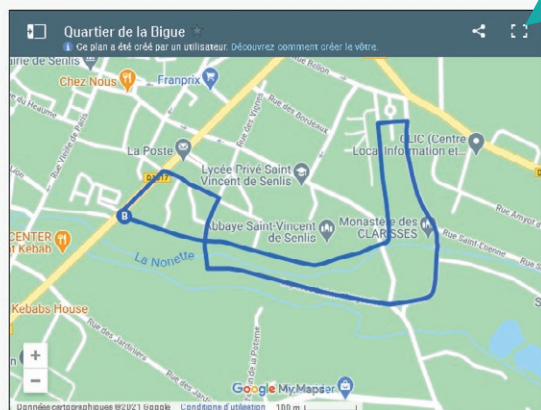
Une nouvelle année commence, que diriez-vous d'une petite balade pour se « dégourdir » les jambes après les fêtes et commencer l'année du bon pied !

Laissez-vous guider, le service des sports vous a concocté des parcours de marche dans la ville. Il s'agit de boucles de 2 à 3 kilomètres traversant les quartiers de Bon-Secours, Brichebay, La Bigue, Val d'Aunette et Villevert.

Pour y accéder, nous vous invitons à vous rendre sur la page : www.ville-senlis.fr/parcours-de-marche

Vous accéderez ainsi aux plans interactifs consultables sur smartphone ainsi qu'aux fiches PDF à télécharger et contenant quelques points d'intérêt patrimoniaux à observer au cours de vos balades..

PARCOURS DE MARCHÉ - LA BIGUE

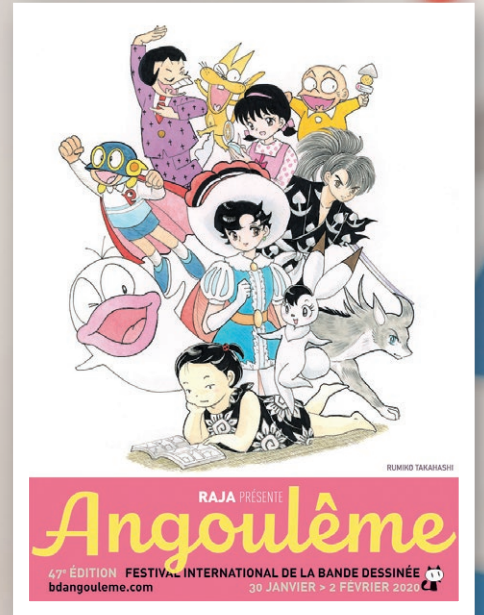


Pour visualiser le trajet sur votre smartphone, orientez celui-ci en mode «paysage» et cliquer sur l'icône «Agrandir l'écran» en haut à droite de chaque plan.



Le parcours du Val d'Aunette vous replonge dans les photos du quartier au moment de sa construction.

Estel



Marin a décroché le « Petit Fauve de Bronze » au festival international de Bande-Dessinée d'Angoulême en 2020. Retrouvez quelques-uns de ses dessins dans l'article sur le « Prix BD », page 20.

Marin Grison, jeune dessinateur senlisien



Quoi de mieux, pour découvrir pleinement la Bande-dessinée que de s'y plonger très tôt, comme un certain gaulois. C'est ce qu'a fait Marin Grison dès son plus jeune âge. Inspiré par des styles graphiques et narratifs variés, il ne cache pas cependant, son goût marqué pour la bande-dessinée franco-belge et tout particulièrement le dessinateur Franquin, dont il a parfaitement saisi l'humour omniprésent, jusque dans la précision de chaque détail, et la justesse d'expression de ses personnages, même esquissés, qui font toute la richesse de son dessin.

Après avoir déjà vécu plusieurs vies autour du monde, en suivant ses parents et ses trois frères d'Afrique en Asie, il a posé ses crayons à Senlis, depuis quelques années, pour notre plus grand bonheur.



C'est l'année dernière, à tout juste 14 ans, qu'il encouragé par Stéphanie Lefebvre, sa professeure d'arts plastiques au collège Anne-Marie Javouhey, qu'il décide de participer au concours de la BD scolaire du festival international d'Angoulême dans la catégorie des 13-14 ans. Après les aléas de l'actualité sanitaire, il apprendra à l'automne dernier qu'il y a été récompensé.

Cette passion, Marin compte bien en faire son métier. Jeune lycéen aujourd'hui, il se projette déjà vers des écoles d'arts graphiques, comme celle des « Gobelins » à Paris et pourquoi pas aussi, s'essayer à l'animation.

Nul doute que l'album de la vie d'artiste de Marin n'est qu'à son premier tome. Nous en suivrons chaque épisode avec enthousiasme.



initiatives

Bien-être animal CHATS LIBRES

En 2020, à l'initiative de la Police municipale, une convention entre la Ville de Senlis, l'association « Les chats libres de Senlis » et les vétérinaires de la clinique des forêts a été réalisée, permettant la mise en place de campagnes de captures et de stérilisation des chats errants.

Cette démarche, à la fois sanitaire et attentive au bien-être animal est en cours depuis plusieurs mois (voir n°352 du Senlis Ensemble). Quelques chiffres pour mesurer l'ampleur et le succès de l'action engagée depuis juillet dernier :

- 150 chats ont bénéficié d'une stérilisation,
- 30 chats ont trouvé un foyer par contrat d'adoption,
- 20 chats ont été soignés.
- plusieurs chats ont pu retrouver leur foyer d'origine, grâce à leur puce d'identification (article D212-63 du Code Rural)

PETIT RAPPEL DES PRATIQUES UTILISÉES POUR MENER À BIEN CETTE MISSION :

La capture des chats non identifiés, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, est effectuée par l'association.

Les animaux sont alors amenés à la clinique vétérinaire qui vérifie l'identité du dépositaire. Tout chat capturé, présentant une marque ou des traces de marque d'identification est aussitôt remis en liberté sur le lieu où il a été trouvé. Après réalisation des actes vétérinaires et soins nécessaires, l'association « Les chats libres de Senlis » relâche l'animal sur son lieu de capture. Les chats ainsi traités, adoptent le statut de « chat libre ».



L'objectif de cette action est d'équilibrer la population des félidés sur la commune pour éviter la consanguinité, les potentiels problèmes de santé et de sécurité publiques (accidents sur la voie publique, morsures...), les nuisances sonores (bagarres, miaulements) et olfactives (marquage de traces urinaires).

Nous attirons l'attention des propriétaires sur la nécessité de veiller à ne pas laisser divaguer leur animal au moment des campagnes annoncées régulièrement, afin qu'ils ne s'inquiètent pas, à tort, de la disparition de leur chat et d'éviter à l'association, la gestion de captures inutiles.

En 2020, suite à la mise en place de cette action en faveur de la cause animale, la fondation Brigitte BARDOT a adressé ses félicitations à la ville de Senlis.

Propreté

NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

Le calendrier de collecte des déchets évolue à partir du 4 janvier 2021. Seul le centre-ville est concerné par ces modifications qui concernent le tri sélectif et les ordures ménagères. Les jours de collecte ont été inversés entre ces deux types de ramassage. Pour le tri, la collecte se fera maintenant les mardis et vendredis. Pour les ordures ménagères ce sera le lundi et le jeudi. Pensez donc à déposer vos sacs la veille au soir de ces jours, mais attention, uniquement les bons sacs pour les bonnes collectes, faute de quoi, ceux-ci resteront sur le trottoir. En effet, le type de sac garantissant la bonne sélection de son contenu, ils ne peuvent être échangés. De plus, la collecte des déchets verts s'effectuera dorénavant le lundi et non plus le jeudi.

Les nouveaux calendriers ont été distribués dans toutes les boîtes de la ville depuis le 18 décembre dernier par les services de la Communauté de Communes.

C'est La CCSSO qui gère la collecte des déchets de Senlis, pour tout savoir sur son organisation : www.ccsso.fr.

Calendrier de collecte des déchets 2021

Déchets à sortir la veille après 19h.

Jours fériés non collectés : 1^{er} janvier - 1^{er} mai - 25 décembre

SENLIS EXTÉRIEUR - ZONE A

• Ordures Ménagères (collecte 1 fois par semaine)	Mardi
• Tri Sélectif (collecte 1 fois par semaine)	Mercredi
• Déchets Verts (collecte 1 fois par semaine)	Vendredi Les 22 janvier & 19 février puis du 19 mars au 17 décembre
• Encombrants Bonsecours - ZA - Villeverts (nord voie verte)	Les 29 janvier, 14 avril, 7 juillet et 13 octobre
Val d'Aunette - Gatelière - Brichebay - Four à chaux - Bigüe (sud voie verte)	Les 12 février, 12 mai, 11 août et 10 novembre

SENLIS CENTRE-VILLE - ZONE B

• Ordures Ménagères (collecte 2 fois par semaine)	Lundi - Jeudi
• Tri Sélectif (collecte 2 fois par semaine)	Mardi - Vendredi
• Déchets Verts (collecte 1 fois par semaine)	Lundi Les 18 janvier & 15 février puis du 15 mars au 13 décembre
• Encombrants (collecte 1 fois par trimestre)	Les 21 janvier, 22 avril, 22 juillet et 14 octobre

Pour + d'infos ou télécharger votre calendrier de collecte : www.ccsso.fr

NOUVEAUX COMMERCES

EX'IM

Diagnostiques techniques immobiliers (Avant ventes & locations, maisons, appartements, commerces, exploitations agricoles...) avec le réseau national EX'IM Expertises basé à Lille. Les deux unités de diagnostics techniques immobiliers installées dans l'Oise à Clermont de l'Oise et Senlis couvrent l'ensemble des missions (DPE, Amiante, Plomb, Gaz, Electricité, Mesurages, Termites, ERP...) et restent à votre disposition pour toutes informations utiles :
Téléphone : 06 82 86 82 07
Email : exim60sud@exim.fr
Site : www.exim.fr



Florence Morat Sophrologue

Au sein de mon cabinet, j'ai le plaisir d'accompagner les enfants (dès 3 ans), adolescents et adultes dans tous les moments de la vie : parentalité, changement professionnel et personnel, addictions, dépression, trouble du sommeil, gestion du stress, préparation aux examens et aux compétitions sportives...
À votre rythme, vous retrouvez calme, vitalité, confiance en soi et estime de soi, harmonie en mobilisant et développant vos capacités et ressources.
Infos :
6/8 avenue de Creil à Senlis, Bâtiment B
Téléphone : 06 33 96 59 85
Email : Florencemorat60@gmail.com
Prise de RDV sur Doctolib.fr



Avéor

Un projet vous tient à cœur, entre rêve et réalité ? Des changements dans votre environnement s'invitent dans votre vie ? Questions et décisions vous envahissent, le contexte actuel vous déstabilise ? Vous endossez le rôle d'Aidant, prenant soin de proches à l'autonomie limitée ? Le deuil d'un proche vous habite au fil des jours... Choisissez ou subies, certaines périodes méritent de se poser pour vivre plus épanoui.
Infos :
27 rue des Jardiniers, 60300 Senlis
Téléphone : 06 41 96 10 49
Email : aveor.coach@gmail.com
Site : www.abri-des-savoirs.fr



« CONTINUONS ENSEMBLE »

2021 : solidarité, proximité et attractivité

La période de fin d'année est traditionnellement propice à un état des lieux des actions entreprises pendant l'année écoulée. 2020 fut une période particulièrement difficile en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Les confinements successifs ainsi que les mesures sanitaires et socio-économiques nous ont démontré à quel point nous avons eu raison de mettre la proximité au cœur de notre engagement. Aussi, l'équipe municipale a-t-elle travaillé durant tout le dernier trimestre sur l'établissement des conseils de quartier, qui seront instaurés durant le 1er semestre 2021.

Nous sommes attentifs à tous les Senlisiens, qu'ils soient parents ou enfants, jeunes ou seniors, ainsi qu'en attestent les 1415 colis distribués à nos aînés quelques jours avant les fêtes de fin d'année. Le service « action sociale » et des bénévoles avaient par ailleurs appelé les seniors afin de les accompagner au mieux pendant les deux confinements, et cela va désormais perdurer.

En outre, la Ville est candidate à l'obtention du label « Ville Amie des Enfants ». Dans cette perspective, elle va proposer en ce début d'année à tous les élèves de CM1 et CM2 un « Passeport du Civisme », une première dans l'Oise.

Première également dans le département, la mairie, en partenariat avec le Centre Interprofessionnel de Médiation de l'Oise (CIMO), accueille désormais un service de médiation, alternative innovante à des procédures judiciaires parfois longues et coûteuses. L'objectif est, avec l'aide d'un médiateur diplômé, de permettre à des personnes en situation de conflit de renouer le dialogue et de tenter de trouver des solutions amiables afin de résoudre leur différend.

En ces temps difficiles, il est aussi essentiel d'accompagner les artisans et les commerçants, durement touchés par la crise sanitaire actuelle, au plus près de leurs besoins. Nous avons mis en place un lieu de collecte à Saint Pierre afin qu'ils puissent y déposer leurs marchandises et que les clients puissent les récupérer plus facilement. Ce « Senlis collecte » a contribué à soutenir la vie économique locale. Dans ce même objectif, les élus du Conseil Communautaire de Senlis Sud Oise ont voté à l'unanimité un plan de relance et de soutien pour les commerces dits « non essentiels » et les restaurateurs des communes de la CCSSO. Ce plan s'appuie sur l'application française « Keetiz » afin de participer à la redynamisation des commerces en récompensant en euros les consommateurs des commerces de proximité.

Après une phase d'initialisation, de réalisation d'un diagnostic, et de réunions de concertation avec les habitants, notamment grâce aux « mardi Cœur de ville », janvier 2021 verra le lancement de la phase de déploiement de l'Action Cœur de Ville. La commune a d'ores et déjà perçu des financements de divers partenaires : de la Banque des Territoires pour des prestations d'ingénierie, d'Action Logement pour les opérations à Beauval et sur les bâtiments 4, 18 et 27 d'Ordenor, représentant la somme d'environ 10 millions, de l'Anah pour le financement du poste de coordinateur Action Cœur de Ville. Le Conseil Régional des Hauts de France a par ailleurs versé une subvention pour l'acquisition et l'ouverture du pôle petite enfance de l'ÉcoQuartier.

Début 2021, 114 logements en accession et en location seront livrés dans l'ÉcoQuartier, tout comme un parking public couvert de 150 places. La gare routière commencera à être aménagée en Pôle d'Échange Multimodal (PEM), un nouveau parking sera créé au quartier Ordenor, et la réfection de la rue des Jardiniers se poursuivra. Le quartier Beauval est également en cours de restructuration grâce à une extension de la maternelle pour y accueillir l'offre de restauration scolaire des petits et à la création de 48 logements.

Proposer de nouveaux habitats aux Senlisiens, retrouver une population plus importante et dynamiser notre économie territoriale et touristique : telles sont nos résolutions pour cette nouvelle année.

Nous formons le vœu que 2021 soit une année plus heureuse et apaisée que la précédente et que chacun et chacune d'entre vous puisse rester en bonne santé.

Françoise Balossier - Jean-Marc Baron - Julie Bongiovanni - Véronique Boutemy - Thibaut Chapuis - Benoît Curtil - Wilfried Diedrich - Philippe Gaudion - Patrick Gaudubois - Delphine Glastra - Isabelle Gorse Caillou Daniel Guedras - François-Xavier Lecomte - Sylvain Lefevre - Pascale Loiseleur - Véronique Ludmann - Mathieu Marlot - Régine Maupas Florence Mifsud - Jean-Pierre Nguyen Phuoc Vong - Martine Palin Sainte Agathe - Pascale Piera - Patrice Reignault - Marie-Christine Robert Elisabeth Sibille - Ghislaine Valler

« SENLIS C'EST VOUS »

Action Cœur de Ville : encore un rendez-vous raté pour Senlis ?

La Ville de Senlis a été choisie au printemps 2018 comme l'une des 222 lauréates en France du programme Action Cœur de Ville. Le gouvernement souhaitait par ce programme redynamiser les centres des villes moyennes et a mobilisé cinq milliards d'euros sur cinq ans, soit en moyenne **22,5 millions d'euros par ville lauréate**. Les actions visées par Action Cœur de Ville sont :

- la réhabilitation-restructuration de l'habitat en centre-ville,
- un développement économique et commercial équilibré,
- l'accessibilité, la mobilité et la connexion,
- la mise en valeur de l'espace public et du patrimoine et
- l'accès aux équipements et aux services publics.

À ce jour, la ville de Senlis a utilisé ce programme pour :

- une subvention de 10 millions d'euros attribuée au bailleur social Picardie Habitat (aujourd'hui Clecence) pour la construction de logements sociaux et très sociaux sur le site de l'ancienne école de Beauval et au quartier Ordenor,
- une participation à l'achat de la crèche de la gare pour 372.000 euros soit 15% du prix total payé à l'OPAC de l'Oise,
- des études portant sur des programmes immobiliers et autres pour 90.000 euros. La mairie nous a refusé l'accès à ces études, malgré nos demandes répétées et
- des sacs en toile « J'aime ma ville, j'achète à Senlis » pour valoriser les commerçants du centre-ville.

En revanche, Action Cœur de Ville n'a toujours pas bénéficié concrètement au patrimoine historique de Senlis : le portail ouest de Notre-Dame, s'il est désormais débarrassé des horribles bâches qui l'ont longtemps défiguré, n'a toujours pas été nettoyé des mousses provoquées justement par ces bâches et il n'est toujours pas préservé des intempéries. L'impasse Baumé, l'hôtel du Vermandois et la gare et ses bâtiments annexes n'ont pas non plus bénéficié de restaurations dignes de ce nom. Les équipements sportifs de Senlis sont toujours en état de décrépitude avancée. La police municipale ne dispose toujours pas de locaux adaptés ni pour ses personnels ni pour les usagers. Et le centre de la ville n'est toujours pas fibré.

C'est vrai que la mairie trouve plus facile de laisser se développer des programmes immobiliers massifs plutôt que de travailler à l'amélioration des équipements publics en déshérence.

2020 a été une année catastrophique où la pandémie de COVID a frappé durement nos concitoyens les plus âgés, les plus fragiles et nos entreprises. Aujourd'hui, certains commerces restent fermés, la vie sportive, culturelle et associative de notre ville est encore lourdement pénalisée et les professionnels de santé demeurent extrêmement mobilisés ; enfin, beaucoup de nos concitoyens s'inquiètent pour leur activité ou leur emploi. Pour 2021, nous formons, **pour toutes les Senlisiennes et tous les Senlisiens et leurs familles, des vœux de santé et de retour à la normale.**

Nous restons à vos côtés. Senlis Ensemble n'étant plus publié que très aléatoirement, nous vous invitons à retrouver régulièrement les tribunes de l'opposition sur notre site <http://facebook.com/SenlisCestVous>

Sandrine Aunos - Magalie Benoist - Damien Boulanger - Bernard Fleurette - Rémi Geoffroy - Sophie Reynal - Dr. Véronique Pruvost-Bitar.

«DROIT DE RÉPONSE»

L'association « Le Bel'Age »
a sollicité un droit de réponse à la tribune :
« Une municipalité au service de qui ? »
publiée par le groupe « Senlis c'est vous »
dans le n°353 du Senlis Ensemble

Madame,

Je viens répondre à votre inquiétude en ce qui concerne le Club du Bel'Age : QUI S'OCCUPE D'EUX ? je vous dis MOI, Françoise Gaullier Présidente de l'Association assistée d'un bureau très actif, motivé et compétent. Tous sont bénévoles ainsi que les personnes animant nos activités (sauf pour yoga et gymnastique).

Nous sommes une association « loi 1901 », indépendante, gérée conformément à nos statuts, à notre règlement intérieur et à notre convention d'objectifs et de moyens avec la Mairie.

A plusieurs reprises, Madame Pruvost-Bitar, vous avez fait des commentaires sur notre association. J'aurai aimé, en tant que Présidente, que vous preniez contact avec notre Bureau afin de connaître notre fonctionnement, nos besoins, et surtout nos réalisations. Cela vous aurait évité d'énoncer des besoins, idées ou désirs que nous n'avons pas formulés auprès de vous.

Je vais ci-dessous vous expliquer ce que vous auriez pu connaître de nous :

Je reprends votre paragraphe 3 : les personnes âgées ont, depuis le confinement, des activités très réduites au club du Bel Age Et là je vous réponds que les activités proposées sont celles acceptées donnant suite à un programme et protocole Covid-19 mis en place. En temps normal elles sont plus variées. Je reconnais qu'il y a moins de participants depuis le premier confinement car tous nos Adhérents âgés de + de 60 ans (âge pour rejoindre l'association) sont des personnes vulnérables et prudentes. D'autre part, combien d'associations ont interrompu complètement, par force de ce Covid-19 malfaisant, leurs activités ? A ce jour, 13 novembre 2020, nous sommes de nouveau fermés. Ne nous le reprochez pas : c'est de nouveau le confinement. Je peux vous assurer que nous faisons de notre mieux pour maintenir, pendant cette période exceptionnelle, un lien avec les adhérents au mieux de nos possibilités par mails, sms et conversations téléphoniques. C'est certainement insuffisant mais rien n'est parfait. Donc je confirme NOUS NOUS OCCUPONS D'EUX.

Je poursuis : toujours installé à la Corne de Cerf dans un bâtiment à étages .. Oui nous y sommes toujours et grand merci à la ville de nous y maintenir (en attendant peut-être mieux) mais nous pouvons ainsi y proposer des activités diverses et variées d'une salle à une autre, plus agréable pour les participants. Oui il y a des étages mais chacun y trouve sa place selon ses besoins. Je crains même que nous fassions des jaloux concernant l'occupation de ces locaux qui malgré tout ont un charme certain.

Et vous continuez par Au lieu de celui de plein pied du quartier Ordener que nous (vous) avons envisagé. Encore un « envisagement » sans consultation avec les intéressés. C'est vrai que le fait d'être de « plain-pied » serait intéressant mais une seule et grande salle ne serait pas forcément le plus judicieux. L'aménagement pour les différentes activités n'en serait pas facilité. Et puis, notre déménagement sera à étudier en temps voulu avec les services compétents de la Mairie qui nous apporte une grande aide avec des locaux à disposition et une subvention pour soutenir notre association.

Enfin, Madame Pruvost-Bitar, je ne peux que vous conseiller, à l'avenir, de ne parler que de ce que vous connaissez ou prenez vos informations auprès des responsables compétents.

Françoise Gaullier Présidente de l'Association du Bel'Age.

CARNET

Naissances

- 03/09/2020 : Élios PARENT
- 03/09/2020 : Suzanne Émilie STEVENAZZI
- 02/10/2020 : Juliette SCHOETTEL
- 11/10/2020 : Maïssa NEMMA
- 29/10/2020 : Louisa-May NERON
- 07/11/2020 : Célestine Juliette Simone LAFITTE
- 17/11/2020 : Mathilde Hélène RolandeDHILLY
- 18/11/2020 : Lina SOUFIANI
- 22/11/2020 : Darell Franky Enzo Christophe Mohamed BOOMKARTNER RICHARD
- 27/11/2020 : Assia BENABED

Mariages

- 05/09/20 : M. Yoann BOLITT
& M^{me} Aline MARCHESSON
- 05/09/2020 : M. Grégory AUFFRET
& M^{me} Claire BRIZZI
- 05/09/2020 : M. William PERON
& M^{me} Ghislaine MEUNIER
- 12/09/2020 : M. MATHIEU & M^{me} BASARAN
- 03/10/2020 : M. Geoffrey MÉRANGER
& M^{me} Léa WOLOSZYN
- 17/10/2020 : M. Étienne BIDEAU-REY
& M^{me} Angélica PENAFIEL LOAIZA
- 07/11/2020 : M. Mohammed KARMOUN
& M^{me} Chaymaa EL MAGHAZAOUI

Décès

- 31/08/2020 : Daniel VANDENABEELE
- 03/09/2020 : Dielette THIMOLÉON
veuve GUICHETEAU
- 05/09/2020 : Claude FINON
- 07/09/2020 : Claude VIGNAL
- 07/09/2020 : Apolline MAS
- 14/09/2020 : François Pocholle
- 15/09/2020 : Alain NICOT
- 16/09/2020 : André DIOT
- 17/19/2020 : Jocelyne PIAU
- 16/09/2020 : Denise ROGER
veuve SAROUILLE
- 25/09/2020 : Micheline RICHOND
veuve LE BAGOUSSE
- 26/09/2020 : Gisèle PETI épouse CARRARA
- 28/09/2020 : Louise DARDILLAC
veuve DUREPAIRE
- 29/09/2020 : Odile NONNENMACHER
- 30/09/2020 : Marcel NOËL
- 31/10/2020 : Laurence DAVIS
- 31/10/2020 : André FOUQUERÉ
- 31/10/2020 : Jeanine BRACQUEMOND veuve JABIN
- 04/11/2020 : Elisa BERNARD veuve SIRVENTE
- 08/11/2020 : Jeannine CHEVREUX veuve PELLETIER
- 08/11/2020 : Roman WOJCIK
- 09/11/2020 : Josseline PASTEUR veuve BISIAUX
- 11/11/2020 : Jacques VERDIN
- 11/11/2020 : Didier MICHEL
- 13/11/2020 : Bernard BAVARD
- 13/11/2020 : Catherine LOZIAK veuve HARDY
- 14/11/2020 : Andrée KERRIOU épouse COLARD
- 15/11/2020 : Thérèse TASSART épouse GRUYER
- 16/11/2020 : Marie-Thérèse MOQUET veuve LE TARNEC
- 17/11/2020 : Jean-Claude ORTIN
- 19/11/2020 : Jean-Pierre LAVAU
- 20/11/2020 : Renée BOUFFEY épouse GENTILS
- 21/11/2020 : Georges GIRARD
- 26/11/2020 : Micheline QUEVIN
- 27/11/2020 : Pascal DRUGEON
- 29/11/2020 : Jeanne-Marie BAILLOEUIL épouse CAUTAIN

La garde d'enfants avec Kangourou Kids ?

C'EST DANS LA POCHE !

Chantilly & Compiègne

kangourou kids
chantilly.kangouroukids.fr
03 65 96 06 60

GARDE À DOMICILE • SORTIE D'ÉCOLE / CRÈCHE • BABY-SITTING
• AIDE AUX DEVOIRS • ANNIVERSAIRES

Notaires & Associés
Jean-Charles Daudry
Alexandra Lantiez-Mani
Christophe Van Overbeke
Catherine Leblond-Duwer
Aurélien Nivelet
Elise Douriez

SENILIS
ORRY-LA-VILLE

SENILIS proche centre-ville - Maison contemporaine de 1990 offrant de beaux volumes comprenant entrée avec rangement, séjour ouvert sur une cuisine équipée et aménagée avec un espace repas, cinq chambres, salle de bains et salle de douche. Garage 1VL avec espace lingerie. Jardin clos de 956 m². (DPE C / GES D)

Prix : 499 000 €*

CHANTILLY situation exceptionnelle - Maison bourgeoise avec vue sur hippodrome comprenant : entrée, cuisine, salle à manger, superbe salon avec cheminée et boiseries au murs, 4 chambres (possibilité 6 chambres), 2 salle de bains. Cave. garage. Petit jardin. (DPE D / GES E)

Prix : 988 000 €*

SENILIS quartier recherché - Maison de construction traditionnelle d'une surface d'environ 220m² offrant entrée, séjour avec cheminée, salle à manger, cuisine équipée et aménagée, chambre avec salle de douche et à l'étage : suite parentale avec salle de bains et douche, deux chambres, salle de douche et dressing. Sous-sol total avec garage 4 VL. Terrain clos de 900 m². (DPE D / GES E)

Prix : 645 000 €*

*Sauf mention contraire, les prix de vente incluent les honoraires de négociation.

03 44 53 99 40
immobilier.senlis@notaires.fr
2, rue de l'Argillière - BP 8 - 60300 SENILIS
www.etude-60072-senlis.notaires.fr

LYCÉE PRIVÉ PROFESSIONNEL CROISSET
sous contrat d'association
7 Avenue de Joinville - 60500 CHANTILLY - Tél. 03 44 57 11 24 - mail : lepp.croiset@free.fr

Depuis 1938

Une école pour vous de Gestion et de Vente

- ✓ BAC PRO VENTE
- ✓ BAC PRO GESTION et ADMINISTRATION
- ✓ BTS GESTION DE LA PME

Directeur : David HUVET

«Ensemble vivons votre formation»

MENAGE REPASSAGE
JARDINAGE & BRICOLAGE
GARDE D'ENFANTS
AIDE AUX SENIORS

Meilleurs vœux pour 2021 !

tout à dom services

Senlis 03 44 56 47 22
www.toutadomservices.com

À vos côtés depuis 1998.

Opheli
si proche de vous !

Formule classique

Pas envie de cuisiner ?
Des repas chauds et équilibrés livrés chez vous, avec des menus complets ou adaptés à vos besoins.

Vos repas livrés chez vous !
Opheli est là pour vous livrer vos repas complets à domicile

Nos +

- Des repas adaptés à votre régime alimentaire
- Un service livraison pour des repas 7/7 j
- Des produits locaux et de saison
- Des menus complets, avec un choix entre plusieurs plats
- Des recettes confectionnées par notre chef et notre diététicienne

J'appelle Opheli
03 44 27 71 44

1 potage + 1 entrée + 1 plat + 1 accompagnement + 1 produit laitier + 1 dessert
9,20 €
après déduction fiscale
7,09 €

Tous les prix affichés sont TTC.

6-8 avenue de Creil 60300 Senlis
www.opheli.fr

SENILIS - SI LEU D'ESSERENT
POMPES FUNÈRES BOURSON-PAUCHET MARBRERIE
CHANTILLY - GOUVIEUX - NOBERT S/OISE

POMPES FUNÈRES BOURSON-PAUCHET
51, rue du Faubourg Saint-Martin - 60300 Senlis
Tél. : 03 44 63 12 15
Ouverture de caveaux - Organisation d'obsèques
Contrat prévoyance obsèques

BOURSON ET FILS CAVEAUX-MONUMENTS
60270 Gouvieux - Tél. : 03 44 57 18 33
Tous travaux de cimetière
Prix étudiés/tous budgets

Depuis 1901
5^e génération



l'Histoire en image

SENLIS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

La gare de Senlis, depuis Saint-Pierre 1912 > 2020. Voir « l'Expo virtuelle » p.24

